

**DIRECTION DU GRAND ÂGE
ET DE L'AUTONOMIE/CIAS
RAPPORT D'ACTIVITÉ**

2022



SOMMAIRE

INTRODUCTION ET CONTEXTE NATIONAL

1 LA DIRECTION DU GRAND ÂGE ET DE L'AUTONOMIE..... p 07

2 SERVICES SUPPORTS p 17

3 L'OFFRE DE SOIN DU CIAS p 41

4 SE LOGER ET ÊTRE HÉBERGÉ : TROUVER UNE SOLUTION ADAPTÉE À CHACUN p 61

5 DES ACTIONS POUR GAGNER EN LISIBILITÉ ET EN ATTRACTIVITÉ p 99

6 ET DEMAIN p 103

ÉDITO DE MONIQUE PIMONOW,

Vice Présidente
du CIAS

2022 a signé enfin le début de la sortie de crise. Cependant bien des difficultés demeurent.

Les personnels sont fatigués, les personnes âgées et les aidants n'ont pas encore repris leurs marques et leurs habitudes, les finances sont dans un état préoccupant, des tensions demeurent dans les ressources humaines.

Les rencontres des équipes, la mise en œuvre d'une indemnité spécifique de gérontologie, des dotations du Grand Annecy pour équipements salle de pause, la prise en compte de leurs difficultés et l'écoute de leurs propositions sont les éléments qui doivent nous permettre d'imaginer la politique à suivre pour le grand âge et son autonomie pour demain.

Nous remercions toutes les équipes du CIAS pour leur implication et leur dévouement auprès de nos aînés.

Monique Pimonow,
Vice Présidente du CIAS



QUELQUES MOTS D'INTRODUCTION D'ISABELLE CROSET

DGA Grand Annecy /
DGS CIAS

D'une manière générale, l'année 2022 aura été, au-delà des difficultés récurrentes rencontrées par le secteur du Grand Âge et de l'Autonomie, une année de « renaissance » sans crise aigüe à gérer. Elle aura permis à l'ensemble des acteurs du CIAS de s'impliquer dans des projets suspendus, en attente depuis 2019.

C'est ainsi que la dynamique de **reprise des admissions** dans les établissements, amorcée dès le 2^e semestre 2021, a pu se confirmer. Celle-ci reste toutefois encore fortement gênée par la pénurie de personnel persistante et n'arrive toujours pas à compenser les décès des résidents toujours plus âgés et plus fragiles au moment de leur entrée en établissement.

Il est à noter que 2022 aura permis l'aboutissement **d'un certain nombre de chantiers internes**, interprofessionnels comme le choix d'un **outil numérique majeur** et dont le déploiement interviendra dès le début de l'année 2023. Celui-ci aura entraîné la finalisation de l'installation du wifi dans tous les établissements. À cette occasion également, la conduite d'un audit du parc informatique du CIAS aura permis le renouvellement et/ou l'équipement en matériel de nombreux professionnels, leur donnant ainsi, les moyens numériques d'un travail performant auprès de chaque résident.

Le CIAS a par ailleurs enfin pu se doter **d'outils de pilotage par la donnée pour son activité**. Ceux-ci, à finaliser ont été élaborés en interne et proposent d'automatiser la mise en interrelation de divers indicateurs d'ordre financier, occupation des établissements, absentéisme, recours à l'interim... L'inadéquation du logiciel de gestion RH reste encore un frein majeur pour un pilotage plus pointu.

Les travaux d'harmonisation post reprise en gestion des quatre EHPAD issus de l'EPI2A ont également pu être relancés à un rythme plus satisfaisant avec des aboutissements qui là encore se concrétiseront début 2023 : harmonisation des astreintes, des cycles de travail. **Une démarche qualité transversale** a été structurée, son cadre établi et un logiciel de suivi paramétré. Là encore son déploiement opérationnel interviendra auprès de tous les établissements et des services du domicile, dès le début de l'année 2023.

D'un point de vue **ressources humaines**, les actions sur le terrain et en partenariat en faveur du recrutement ont, elles aussi pu reprendre leur pleine dynamique. Le CIAS, grâce à l'implication de ses professionnels, a pu être présent auprès du secteur étudiant notamment, pour faire connaître les métiers qui le composent, et participer à plusieurs forums emploi.

Dans le cadre des collaborations avec les élues en charge du Grand Âge et de l'autonomie, **l'ensemble des équipes intervenant à domicile et en établissements ont été rencontrées** afin d'identifier leurs difficultés au quotidien mais aussi de les amener à être forces de propositions et actrices des évolutions nécessaires à leur activité. Ces rencontres ont porté sur les questions d'organisation, de formation, de qualité de vie au travail, de communication, ...

Le plan de formation a pu reprendre sa vitesse de croisière.

Les séminaires des cadres du CIAS mis en œuvre en 2021 se sont poursuivis au rythme de trois dans l'année. Tous ont eu lieu en présentiel. Ceux-ci ont été l'occasion d'améliorer la connaissance mutuelle des uns et des autres, de relayer des informations institutionnelles et surtout de collaborer à l'amélioration et à l'harmonisation des fonctionnements internes.

Fort de toutes ces évolutions, le CIAS a pu, par ailleurs, **intensifier son action auprès des personnes âgées à domicile** avec notamment la reprise de l'activité du bus des seniors, des accueils de jour, de la formation et de l'accompagnement des aidants.

Le travail avec les communes et les CCAS s'est quant à lui intensifié avec l'animation des instances et l'organisation de plusieurs commissions thématiques en réponses aux demandes formulées : le logement des seniors, les questions liées au numérique, à l'animation... Une séance spécifique a été organisée en partenariat avec le CHANGE sur la thématique de la prévention des chutes et le rôle que peuvent jouer les communes sur cette question.

Il est à noter que cette dynamique positive de reprise a toutefois été contrariée par une **situation financière des établissements et services fortement dégradée** (extension du périmètre du CIAS, crise sanitaire) et **par la pénurie aggravée de personnel** qui pénalise les équipes, leur management, les taux d'occupation et la qualité du service rendu à l'utilisateur.

La politique Grand Âge et Autonomie portée par le Grand Anancy et son CIAS trouvera sa pérennité et sa stabilité financière, dans le recrutement de professionnels formés et fidélisés. En matière de **reconnaissance des métiers**, un certain nombre d'efforts ont été réalisés ces dernières années. Ainsi, la rémunération des agents du secteur médico-social a pu être revalorisée, par le biais de décisions nationales (Ségur de la santé, prime Grand Âge) mais aussi celle inédite prise par les élus de la communauté d'agglomération du Grand Anancy (indemnité spécifique de gérontologie). Gageons que ceux-ci, associés à l'ensemble des actions engagées en faveur du recrutement, de la qualité de vie au travail, de l'amélioration des outils professionnels, portent leurs fruits et permettent dans les mois et années à venir, d'apaiser ce secteur afin qu'il retrouve sa **pleine dynamique et sa capacité à innover**.

Isabelle CROSET

DGA Grand Anancy / DGS CIAS

LES ACTIONS NATIONALES EN FAVEUR DU GRAND ÂGE EN 2022

Trois grands axes et des mesures en ce sens :

1 - BIEN VIEILLIR À DOMICILE : UNE ASPIRATION FORTE DES FRANÇAIS

- Fixation d'un **tarif national plancher** versé aux organismes d'aide à domicile co-financés État et Départements et création d'une **dotation qualité** financée par l'État sur contractualisation avec les Départements
- **Revalorisation salariale des métiers du domicile et plan national pour l'attractivité de ces métiers**
- Un parcours simplifié pour les personnes âgées et leurs proches aidants avec la perspective de fusion de certains services à domicile pour aller vers des **SAAD** et création d'une **dotation de coordination** pour ces services.
- Permettre à chacun de vieillir en bonne santé chez soi, grâce au déploiement d'un **plan antichute** dans toutes les régions et encouragement au **déploiement d'offres de solutions de logements alternatives** (résidences autonomie et habitat inclusif).

2 - DES EHPAD TRANSFORMÉS GRÂCE AU SÉGUR, MIEUX MÉDICALISÉS ET PLUS ATTRACTIFS POUR LES PROFESSIONNELS

- Bâtir le modèle de l'EHPAD de demain : **centres de ressources territoriaux**.
- Mieux accompagner en soins les résidents et leur apporter une réponse plus adaptée à leurs besoins : **temps minimum de médecin coordinateur de 0.40 etp, revalorisation de leur rémunération, poste d'infirmières de nuit** et autres mesures.
- **Pérennisation des équipes mobiles gériatriques et d'hygiène en soutien aux EHPAD**.
- **Plan d'investissement** dans le cadre du Ségur de la santé et du plan France Relance : reconstructions, rénovations ou réhabilitations immobilières en EHPAD ; mais aussi à une diversification de la palette de solutions d'accueil collectif.

3 - UN ENGAGEMENT VERS PLUS DE CONTRÔLES, PLUS DE QUALITÉ ET PLUS DE TRANSPARENCE DANS LES EHPAD

- **Renforcer les contrôles et le suivi des signalements**.
- Renforcer la **transparence des établissements** envers les résidents et les familles : transparence financière et des prestations.
- Engager tous les établissements dans une **démarche « qualité »**, avec une évaluation externe obligatoire plus complète et plus transparente.
- Faciliter la **médiation et renforcer le rôle des résidents, des familles et des soignants** dans le fonctionnement des EHPAD par l'évolution de la composition et du rôle des CVS (Conseils de la Vie Sociale).
- Mieux **réguler l'activité des groupes gestionnaires** d'EHPAD privés commerciaux.

01

LA DIRECTION DU GRAND ÂGE ET DE L'AUTONOMIE

GOUVERNANCE.....	P 08
LES CHIFFRES CLÉS	P 12
RAPPEL DES PERSPECTIVES 2022.....	P 15

GOVERNANCE

Les instances 2022 ont à nouveau pu se réunir en présentiel dans leurs lieux de rencontre habituels. Celles-ci sont composées d'une instance politique, la commission Grand Âge et Autonomie du Grand Annecy et d'une instance gestionnaire, le conseil d'administration du CIAS.

- La politique Grand Âge et Autonomie

L'action sociale d'intérêt communautaire envers les personnes âgées relève d'une compétence facultative et fait partie des « compétences historiques » portée par l'Agglomération et mise en œuvre au niveau intercommunal depuis le 1^{er} janvier 2002.

La direction Grand Âge et Autonomie anime cette politique dans le cadre d'une « transversalité » et d'une « coordination » avec l'ensemble des directions et services de l'Agglomération. Intégrer l'ensemble des composantes du projet d'agglomération (plan climat air énergie, plan mobilité...) est effectivement un enjeu majeur dans la mise en œuvre de la politique gérontologique du Grand Annecy.

- La commission Grand Âge et Autonomie

La commission Grand Âge et Autonomie est présidée par Monique PIMONOW, vice-présidente du Grand Annecy (par délégation de la présidente Frédérique LARDET) en collaboration étroite avec Viviane MARLE, conseillère communautaire déléguée. Elle était composée en 2022 de 34 élus (conseillers communautaires et municipaux).

Il s'agit d'une instance de concertation. Elle alimente également la réflexion des élus pour réaliser leurs projets envers les personnes âgées au niveau communal.

Les membres de la commission ont à nouveau pu être accueillis, à travers un roulement dans les communes de l'agglomération. Cette organisation permet par ailleurs aux élus de mieux connaître les communes du territoire et de partager des temps d'échanges conviviaux à la fin des rencontres.

Cette commission s'est réunie 3 fois en 2022.

Commission Grand Âge
du 18-05-2022
à Montagny-les-Lanches



Lieux de débats et d'échanges importants, les commissions se sont intéressées tour à tour aux thématiques plébiscitées par les élus à savoir :

- **Le logement des seniors** : quel impact pour bien vieillir et quels enjeux pour demain ?
- **Les seniors et le numérique** : l'accessibilité numérique, l'impact de l'exclusion numérique, les ateliers individuels et collectifs du CIAS, l'accompagnement administratif, les actions mises en œuvre dans les communes.
- **L'importance de l'animation à destination des seniors / le projet global d'animation du CIAS** : maintenir le lien social, l'ouverture aux autres, stimuler la motricité des membres inférieurs et supérieurs, encourager la mobilité, s'informer, garder des repères dans le temps.
À l'échelle des établissements : impulser l'esprit d'animation à l'ensemble des équipes, intégrer l'animation aux projets de vie individuels, favoriser les actions transversales, le lien avec les familles et permettre aux résidents d'être acteurs de leur vie.
Étudier avec les communes les actions qu'elles peuvent mettre en place et favoriser de l'animation de proximité.
- **La prévention des chutes chez les seniors** : Intervention de l'équipe du Dr Debray (praticien hospitalier, pôle gériatrie du CHANGE) concernant la prévention des chutes chez les seniors et présentation des dispositifs existants. Les représentants des différentes communes siégeant à la commission ont été (re)mobilisés notamment pour renforcer les actions locales de prévention contre les risques de chutes en accueillant des ateliers sur leur territoire.
- **Visite de la Résidence Roger SOCCO** : La visite de cette résidence intergénérationnelle « SOCCO » à Seynod a fait suite à la commission Grand Âge et Autonomie de novembre 2021 dédiée au logement. Après avoir visité les locaux, les élus ont participé à un temps d'échange avec les représentants de l'association Habitat et Humanisme gestionnaire de cette résidence. 21 logements sont proposés à des personnes fragiles dans une dynamique d'entraide entre les générations.



Résidence Roger Socco.
Cliché : © CIAS

- Le conseil d'administration

Fredérique LARDET
Présidente du CIAS

Monique PIMONOW
Vice- Présidente du CIAS

Viviane MARLE
Conseillère déléguée

Le Conseil d'administration du CIAS, composé de la Présidente et de dix administrateurs issus de pour moitié la société civile et pour moitié d'élus, définit les actions à mener et assure leur mise en œuvre sur le territoire des 34 communes de l'agglomération.

La présidente du Grand Anancy en est de droit la présidente. La vice-présidence est assurée par Monique PIMONOW, élue par le conseil d'administration.

5 conseils d'administration se sont réunis en 2022 avec 53 délibérations votées, parmi lesquelles la validation des comptes administratifs de l'année 2021, le débat d'orientation budgétaire 2022, les subventions pour les associations d'aide à domicile et les conventions de service commun restauration mutualisé avec la Ville d'Annecy.

14 arrêtés et 17 nouvelles conventions (hors marchés publics) ont été signés.

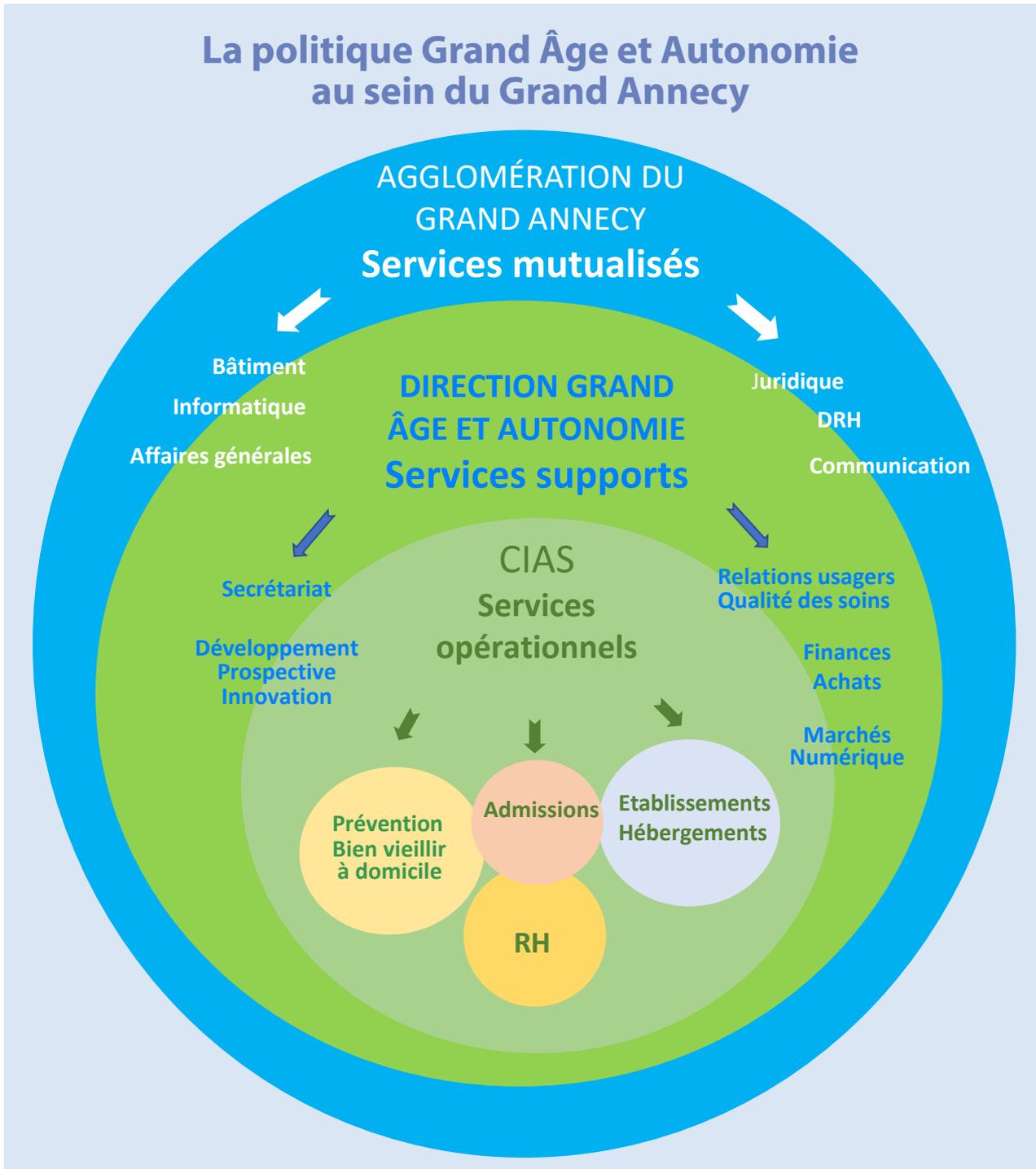
- Instances réunies

Chaque année à *minima*, une rencontre conjointe des instances du Grand Âge et de l'Autonomie se réunit autour du débat d'orientation budgétaire et de la présentation du rapport d'activité.



Instances réunies du 14-09-2022.
Cliché : © CIAS

La politique Grand Âge et Autonomie au sein du Grand Anancy



Les chiffres clés 2022

CIAS

Nombre d'agents :
714 personnes dont
580 ETP (Equivalent Temps Plein)



DOMICILE

1 500 personnes (environ) ont été accompagnées à domicile (hors aide aux aidants et ateliers divers), dont ...

236 personnes accompagnées en Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), ainsi que vers...

900 personnes bénéficiaires du portage de repas à domicile et...

35 personnes accompagnées en Services Polyvalents d'Aide et Soins à Domicile (SPASAD).



Les chiffres clés 2022

ÉTABLISSEMENTS

871 personnes accompagnées en établissements dont :

174 résidences autonomie,

644 EHPAD,

53 foyers soleil

246 nouvelles entrées en établissements dont :

34 résidences autonomie,

208 EHPAD,

4 foyers soleil

1 096 demandes d'admission reçues par le service des admissions sur Viatrajectoire, dont

198 demandes de précaution et...

898 demandes à la recherche d'une place rapidement,



3 503 appels et/ou visites à l'accueil du service admission du CIAS

9 954 appels et/ou visites à l'accueil des services du domicile

Les chiffres clés 2022

SERVICES HÔTELIERS

714 637 repas servis
en établissement

170 153 repas portés à domicile



147 423 kg de linge traités
par la blanchisserie du CIAS

153 873 kg de linge traités par
un prestataire externe



FINANCES

1 budget principal et 18 budgets annexes = dépenses globales de fonctionnement de 47 195 780,82 €

Recettes propres au CIAS = **36 677 034,66 €**
soit **81,34%** des recettes totales,
dont **12 728 627,70 €** versés par l'ARS et
6 952 370,24 € versés par le Conseil
Départemental de la Haute-Savoie.

La subvention d'équilibre Grand Annecy s'élève
pour 2022 à **5 198 538 €**.



RAPPEL DES PERSPECTIVES ET RÉALISATIONS 2022

NIVEAU STRATÉGIQUE

RAPPEL DES OBJECTIFS - Des audits et études, sont à conduire pour 2022 :

- Un audit patrimonial et organisationnel prenant en compte l'état du bâti, les rénovations à venir, l'état d'occupation des établissements et des effectifs de personnel.
- Une étude financière au regard de la subvention allouée au CIAS pour conduire la politique Grand Âge et Autonomie / conduite en interne CIAS été 2022.
- Une analyse des prestations du domicile et des résidences autonomie / conduite en interne et rendue automne 2022.

ACTIONS RÉALISÉES - L'ensemble des audits et études ont été conduits en 2022 :

- En interne pour l'audit financier et les analyses des prestations du domicile et des résidences autonomie, en externe pour l'audit patrimonial. Rendu final : automne 2022 /AMO.
- Une restitution globale a été présentée à la conférence des maires et au Bureau de l'agglomération le 13/01/2023.

RAPPEL DES OBJECTIFS - Un plan de communication externe est à réaliser en faveur du recrutement / début de mise en œuvre 2^e semestre 2022.

ACTIONS RÉALISÉES - L'élaboration du plan de communication externe, piloté par la direction de la communication en partenariat avec le CIAS n'a pas abouti.

RAPPEL DES OBJECTIFS - CPOM : un Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens à élaborer durant l'année 2022 avec l'ensemble des établissements, services du domicile et services supports du CIAS pour une signature prévue fin 2022 avec l'ARS et le CD74.

ACTIONS RÉALISÉES - Les travaux internes au CIAS et conjoints avec l'ARS et le CD74 se sont poursuivis durant toute l'année 2022. L'objectif de signature est reporté à fin 2023.

RAPPEL DES OBJECTIFS - S'impliquer pleinement dans les travaux d'élaboration de la Marque employeur conduite par le Grand Annecy.

ACTIONS RÉALISÉES - Implication effective du CIAS et poursuite des travaux. Accueil en 2022 dans les services et établissements du CIAS de la semaine du bien être émanant du COPIL marque employeur.

RAPPEL DES OBJECTIFS - Être acteurs de la mise en œuvre des projets identifiés dans le projet de territoire concernant les seniors.

ACTIONS RÉALISÉES - Certains de ces projets font partie intégrante de l'activité quotidienne, notamment des services du domicile. Par ailleurs, le CIAS a poursuivi son implication dans le suivi et le financement du Stabilab. Une rencontre a eu lieu en juillet 2022 avec des représentants de l'observatoire citoyen sur l'objectif numéro 77 du projet de territoire.

NIVEAU OPÉRATIONNEL

RAPPEL DES OBJECTIFS - Conduire et finaliser les dossiers socles d'harmonisation des pratiques liés à l'élargissement du périmètre du CIAS intervenu mi 2019 : logiciel de gestion de plannings, harmonisation des cycles de travail, traitement et circuit du linge, ...

ACTIONS RÉALISÉES - Poursuite effective des travaux qui seront finalisés en 2023.
Conduite d'un audit sur le circuit du linge et production d'un plan d'action.

RAPPEL DES OBJECTIFS - Mettre en œuvre le basculement de la production de la restauration d'un partenaire privé vers le service commun Ville d'Annecy /Agglomération du Grand Annecy.

ACTIONS RÉALISÉES - Fait en mars 2022 avec réorganisations et création de fonctions nouvelles : référents hébergement, auxiliaires de vie dans la perspective d'une harmonisation avec les établissements de l'ancien périmètre du CIAS.

RAPPEL DES OBJECTIFS - Ré - écrire et signer la convention de service commun pour la restauration Ville d'Annecy /Agglomération du Grand Annecy / CIAS.

ACTIONS RÉALISÉES - Fait, signature effective fin 2022.

RAPPEL DES OBJECTIFS - Prioriser et conduire les chantiers RH en faveur du recrutement et de la fidélisation des professionnels / Dynamiser les ateliers permanents de formation pour en faire de réels outils de professionnalisation et d'accueil des nouveaux professionnels.

ACTIONS RÉALISÉES - Fait. De nombreuses actions ont été conduites en interne et avec nos partenaires : petits déjeuners découverte des métiers, job dating, participation à des forums, ...
Relance effective des ateliers permanents de formation : 160 agents formés.

RAPPEL DES OBJECTIFS - Poursuivre le déploiement et l'animation des séminaires des cadres CIAS.

ACTIONS RÉALISÉES - Fait. 2 séminaires organisés en 2022 avec un taux de participation de 77%.

RAPPEL DES OBJECTIFS - Lancer de façon effective, la démarche transversale qualité et de gestion des risques du CIAS.

ACTIONS RÉALISÉES - Écriture effective en 2022 et cadrage de la démarche qualité globale. Choix et paramétrage du logiciel Bluekango.
Démarche prête à être déployée dès le début d'année 2023.

RAPPEL DES OBJECTIFS - Choisir le logiciel DUI dans un cadre interne concerté et lancer son déploiement.

ACTIONS RÉALISÉES - Choix concerté effectif. Déploiement en perspective dès début 2023.

02

LES SERVICES SUPPORTS

DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DE L'AUTONOMIE ET DU GRAND ÂGE - CHIFFRES CLÉS.....	P 18
SECRÉTARIAT DE DIRECTION.....	P 27
DIRECTION FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE ET USAGES NUMÉRIQUES	P 30
DIRECTION RELATION USAGERS ET QUALITÉ DES SOINS	P 37
DIRECTION PROSPECTIVE DÉVELOPPEMENT INNOVATION	P 39

▶ DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DE L'AUTONOMIE ET DU GRAND ÂGE - CHIFFRES CLÉS

LES EFFECTIFS

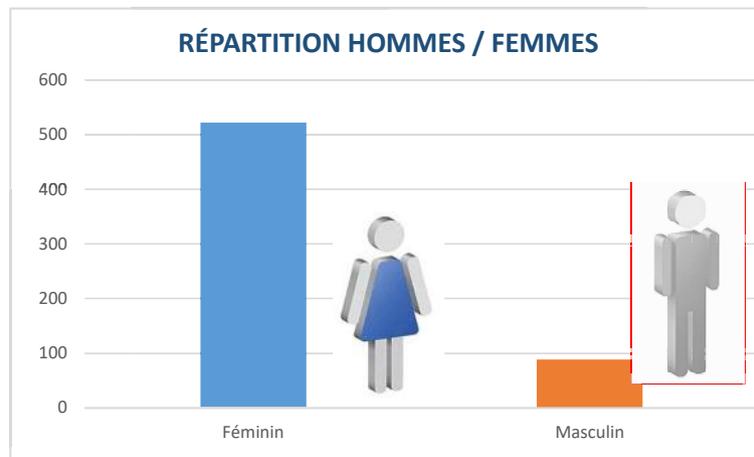
Zoom sur les effectifs - Chiffres du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

ETP autorisé : **580,28 ETP**

Total agents : **714 agents** (soit 673,96 ETP)

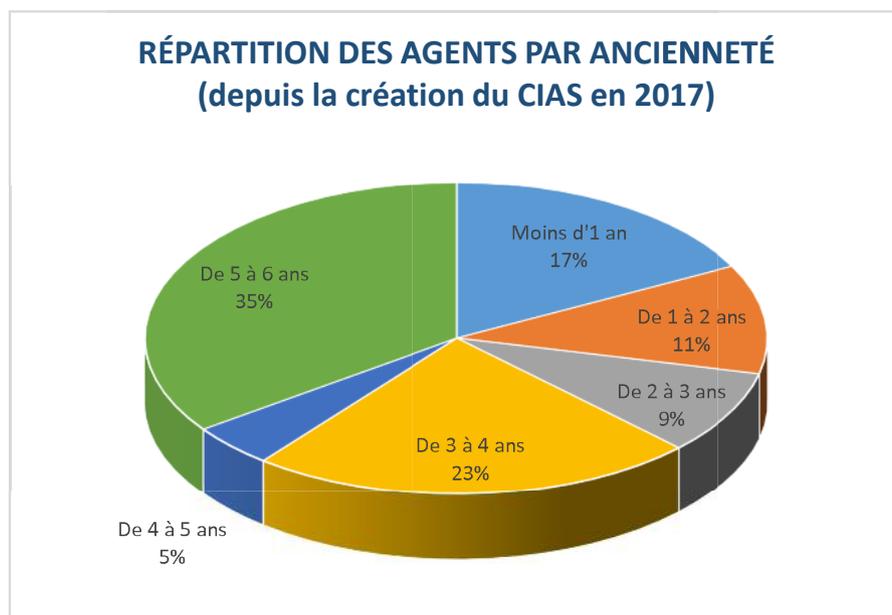
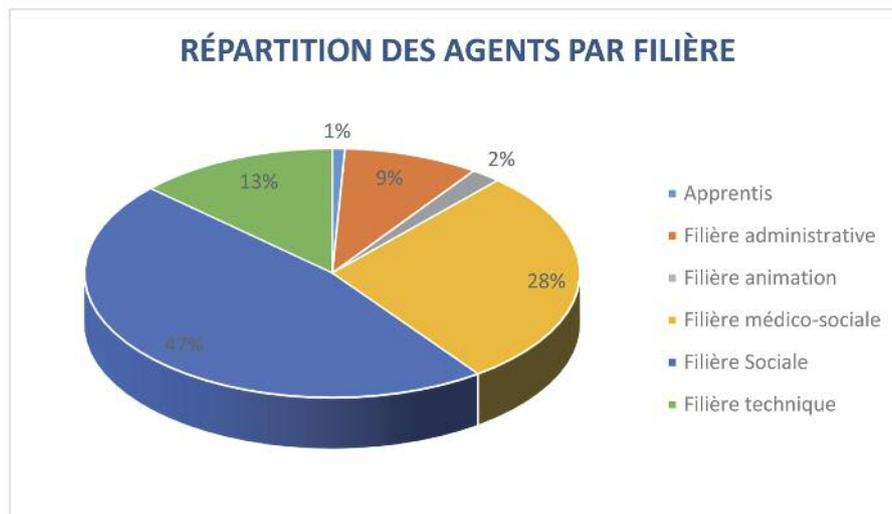
- Total agents en activité (sauf disponibilités, congés parentaux) : **610 agents (soit 571,84 ETP)**
- Total des absences : **2234 jours**

- Les équipes du CIAS sont composées majoritairement de femmes



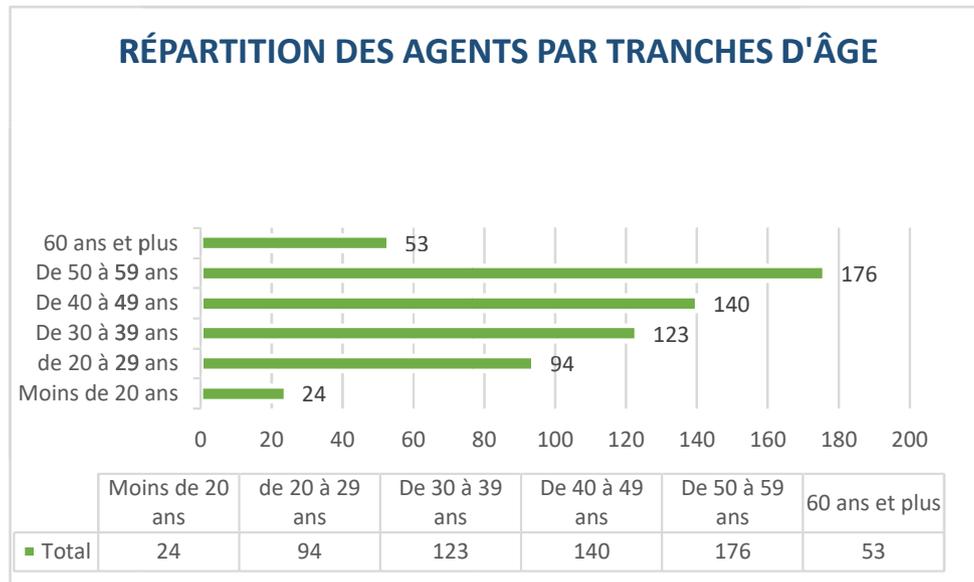
- Les agents du CIAS font principalement partie des filières sociales (auxiliaire de vie, agent social) et filières médico-sociales (auxiliaire de soin, aide-soignant, infirmier...)

Les services supports



43% des effectifs ont entre 1 à 4 ans d'ancienneté et 40% ont 5 ans et plus d'ancienneté.

Seul 17%, ont moins d'un an d'ancienneté.



Répartition plutôt équilibrée des âges, avec toutefois une forte proportion de plus de 50 ans.

LA FORMATION

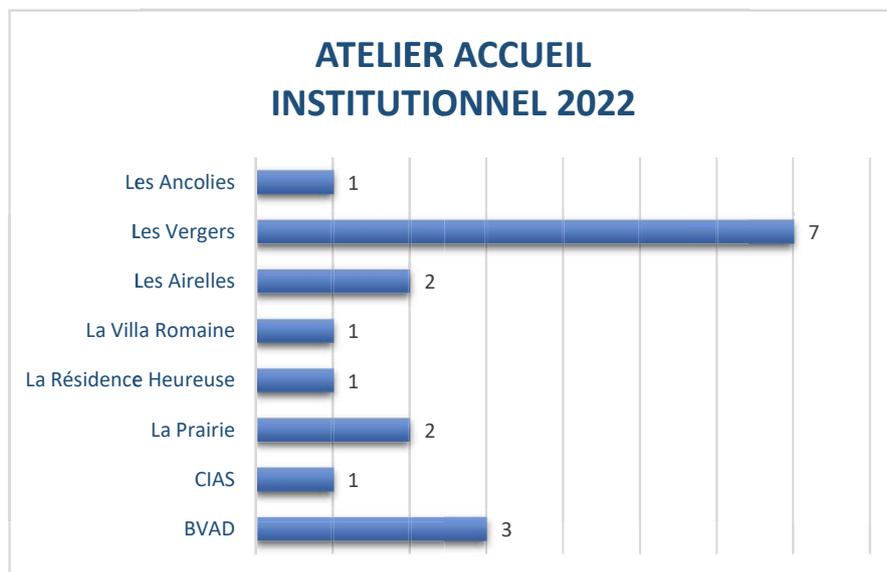
Zoom sur les ateliers permanents de formation

Les ateliers permanents de formation ont été conçus par et au sein du CIAS pour répondre à l'arrivée permanente de professionnels parfois non formés. Leurs contenus sont élaborés en interne et animés par des professionnels du CIAS.



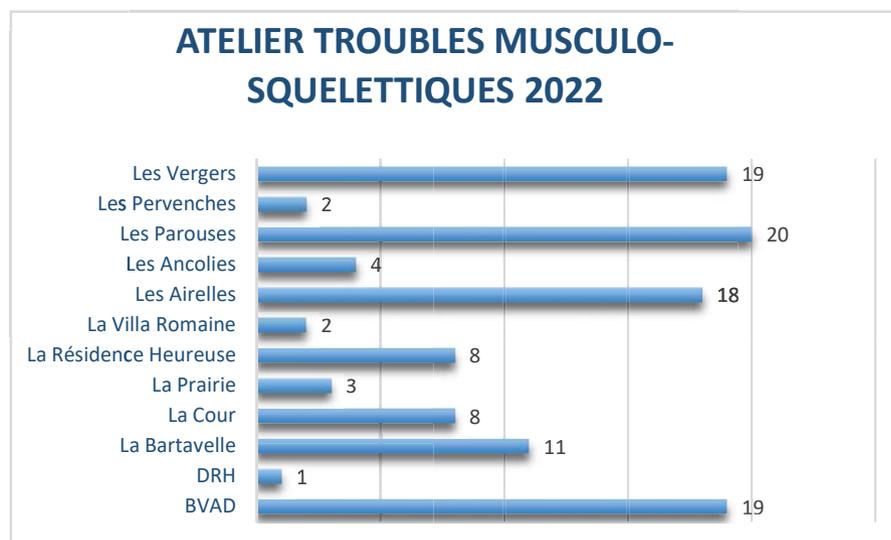
Chambre factice pour les ateliers de formation. *Services CIAS*

Les services supports



Atelier pour les nouveaux arrivants au sein des structures.

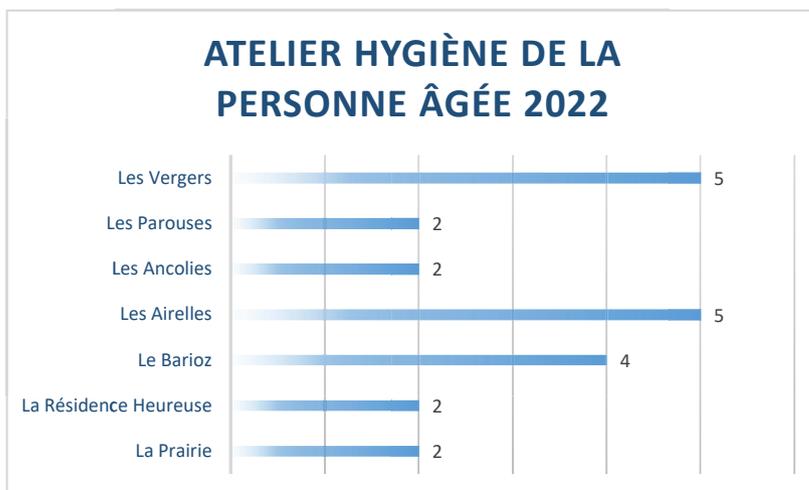
- Présentation, fonctionnement et compétences du Grand Anancy
- Fonctionnement et organisation du CIAS
- Informations utiles en matière RH



Atelier ouvert aux agents des établissements et des services du CIAS (PBVAD, services hôtelier, technique...) soit pour une première approche, soit en pique de rappel

Trois temps de formation :

- Un temps théorique
- Un temps pratique
- Un accompagnement sur place



Atelier pour :

- Acquérir les techniques professionnelles pour réaliser une toilette
- Savoir déterminer les besoins d'hygiène de la personne, en prenant en compte ses capacités et ses habitudes de vie
- Savoir instaurer une relation de confiance
- Garantir une sécurité et un confort lors de la toilette
- Maintenir et stimuler l'autonomie
- Respecter la dignité de la personne

Salle de bain Factice
pour les ateliers
de formation.

Source : © services CIAS



PERSPECTIVES 2023

- Faire perdurer les ateliers existants
- Lancer les ateliers sur les bases du vieillissement
- Lancer les ateliers sur les bases de l'informatique
- Rendre plus convivial l'espace permanent de formation

Zoom sur le bilan des formations 2022

FORMATIONS DIPLÔMANTES RÉALISÉES			
FORMATION	NB D'AGENTS FORMÉS	ORGANISME DE FORMATION	DURÉE / NB HEURES
DE Infirmier	1	IFSI	308 heures
DE Aide-soignant			
<i>Aide-soignant cursus complet</i>	1		355 heures
<i>Aide-soignant cursus partiel</i>	5	MFR	2297,5
<i>Apprentissage Aide-soignant</i>	2		220
<i>Aide-soignante cursus total</i>	1	MFR	891,45 heures
Master 2 expertise en gériatrie	1	Université Montpellier	31 heures
Formation DECARE+Leadership dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux	1	EHESP	36

FORMATIONS COLLECTIVES RÉALISÉES			
AXE DE FORMATION	SERVICES CONCERNÉS	NB D'AGENTS FORMÉS	NB DE JOURS RÉALISÉS
Santé, social, soins	Pôle Bien Vieillir à Domicile et établissements	109	35
Prévention, santé, sécurité (réglementaires et recommandées)	Établissements, PBVAD, Service technique, Service Hôtelier	206	55
Animation	Établissements	3	6

Zoom sur des stages école en entreprise 2022 : bilan

STRUCTURES	NB STAGIAIRES	Nombre de jours rémunérés
Accueil de jour ESCALE	2	
Accueils de jour BVAD	4	
	2	1
EHPAD AIRELLES	28	1
EHPAD ANCOLIES	6	
EHPAD BARIOZ	26	
EHPAD BARIOZ/PAROUSES	2	
EHPAD BARTAVELLE	12	
EHPAD PAROUSES	23	
EHPAD PRAIRIE	38	
EHPAD RES. HEUREUSE	33	
EHPAD VERGERS	18	

PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre la réponse aux besoins en formations professionnalisantes du terrain.
- Réactiver un parcours formation pour les managers.
- Créer un parcours formation pour les aides-soignants et auxiliaires de vie.
- Pallier au retard pris pendant la crise sanitaire sur les formations obligatoires (AFGSU).
- Répondre favorablement aux formations diplômantes en respectant les quotas par structures et formalisant un engagement de servir pour les candidats.

LES MÉTIERS

Zoom sur les actions pour valoriser et faire connaître les métiers du CIAS

1. L'actualité du secteur :

Ces dernières années (reprise en gestion EPI 2A, crise sanitaire, cyber attaque) ont mis en avant l'engagement et la résilience du personnel du CIAS dans l'accompagnement des personnes âgées. Nous avons également assisté à des départs et des arrivées de nouveaux profils. Les primes SEGUR et Grand Âge, l'indemnité spécifique de gérontologie ont permis une reconnaissance financière de l'engagement des professionnels au quotidien. Les ratios de personnel ont également connu une amélioration, bien que les absences imprévues restent un défi quotidien pour les managers. Le CIAS travaille sur des projets pour répondre aux défis futurs, notamment en ce qui concerne l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle (cycles de travail, télétravail, flexibilité planning...).

2. La volonté de rendre visible le CIAS et ses métiers :

La crise sanitaire a également mis en évidence les difficultés de recrutement et d'attractivité des métiers du Grand Âge et de l'Autonomie. Le CIAS mène une action permanente visant à rendre ses métiers plus visibles et attractifs, en se présentant comme un employeur de choix. Des actions de recrutement et de présentation des métiers ont été menées durant toute l'année 2022, en ciblant les jeunes, les personnes en reconversion et les chercheurs d'emploi.

De nombreux partenariats existent en ce sens comme :

- Des ateliers mensuels de découverte des métiers organisés en partenariat avec Pôle Emploi et diverses actions conduites avec la filière gérontologique, avec les lycées et universités.

3. La fidélisation des équipes :

Pour fidéliser les équipes, le CIAS met en place des actions d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants, ainsi que des formations pour les managers afin de les aider dans leurs missions. Un accueil institutionnel mensuel est organisé depuis fin 2021 pour les agents nouvellement recrutés.

Des groupes de travail ont été organisés afin d'aider les managers à être outillés pour faciliter cette étape d'intégration, des protocoles d'accueil écrits et généralisés pour l'ensemble des services et établissements du CIAS.

Le CIAS travaille donc à la fois sur la reconnaissance et la valorisation de ses métiers, ainsi que sur l'amélioration des conditions de travail et l'attractivité de ses emplois pour fidéliser les équipes.

Tout cela s'inscrit également de manière plus large dans le cadre d'un projet de marque employeur porté par le Grand Annecy, dans lequel le CIAS est activement impliqué.

PERSPECTIVES 2023

- Développer la présence du CIAS lors des différents événements de recrutement.
- Faire perdurer les ateliers découverte des métiers.
- Continuer à s'adapter au changement sociétal dans la mesure du possible.
- Poursuivre la collaboration sur le projet marque employeur.

► **SECRETARIAT DE DIRECTION**

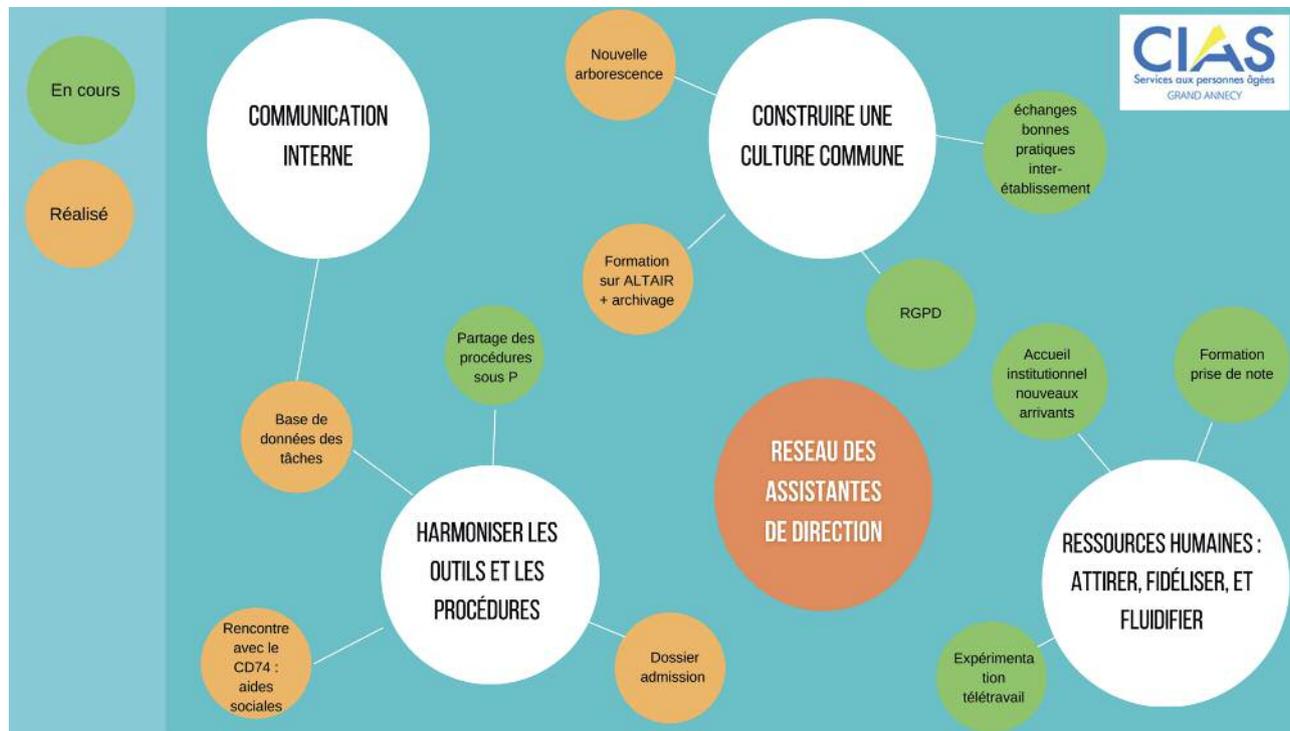
Le secrétariat général de la direction Grand Âge et Autonomie est un service support à l'interface notamment entre la Directrice Générale du CIAS, l'équipe de direction du CIAS (l'« EDIR » CIAS), les services supports, les établissements, la direction Prévention - Bien vieillir à domicile, les élus, les partenaires institutionnels et les personnes accompagnées.

Aux côtés des activités courantes de secrétariat, plusieurs projets se sont concrétisés pour favoriser la communication interne et la transversalité entre les différentes directions / services.

Les actions phares, visant une connaissance des professionnels et un partenariat interne

- Animation du réseau des assistantes de direction

Pour mémoire, ce projet, initié en 2018 consiste avant tout à créer du lien et favoriser le travail en réseau des onze assistantes de direction des établissements et de l'assistante du pôle Prévention - Bien vieillir à domicile.



Réseau des assistantes de direction. Service CIAS

Les services supports

Après avoir réalisé un état des lieux des besoins en 2021, les actions réalisées ont été les suivantes

- 2 rencontres du collectif avec notamment une présentation par les services du département sur les dispositifs d'aide sociale. En interne, une séance a été dédiée à la procédure concernant les admissions
- 5 rencontres organisées en visio-conférence en vue de répertorier l'ensemble des tâches des assistantes et favoriser l'échange de « bons procédés »
- 2 formations sur l'archivage (« formation de base » en septembre et « environnement numérique » en novembre)

- La soirée des agents du CIAS

Une soirée réunissant les agents du CIAS a été organisée jeudi 15 septembre 2022 pour les remercier de leur engagement (et notamment de leur implication durant la crise sanitaire) et renforcer la cohésion d'équipe.

Près d'une centaine d'agents ont participé à ce moment convivial organisé autour d'une conférence sur la « valeur de la présence » animée par un philosophe, suivi d'une animation musicale. Des « colis gourmands » ont également été livrés aux agents n'ayant pas pu se libérer en raison de leurs mobilisation sur le terrain à ce moment là.



La soirée des agents du CIAS. *Services CIAS*

PERSPECTIVES

- Réseau des assistantes de direction

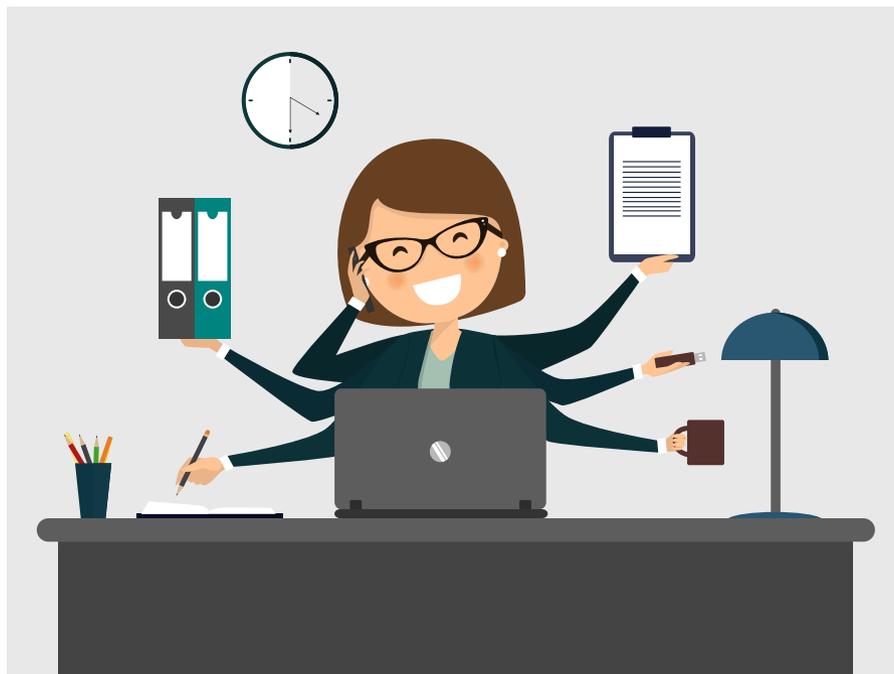
Ce projet sera à poursuivre en 2023 avec notamment l'organisation d'une formation sur la prise de notes, la sensibilisation sur la protection des données personnelles, la poursuite du partage des bonnes pratiques...

- Valorisation des procédures du secrétariat

Le secrétariat est engagé dans la démarche qualité du CIAS à travers notamment le partage des procédures administratives (rubrique « secrétariat » et « instances »). Ces procédures seront progressivement mises à jour et transférées sur l'application BLUE KANGO.

- Projet archivage

Ce projet se poursuivra en 2023 avec la mobilisation des services pour dynamiser le pré-archivage. Un diagnostic des archives des onze établissements sera également réalisé par le centre de gestion 74.



► DIRECTION FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE ET USAGES NUMÉRIQUES



La crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales ont, et auront encore durant plusieurs années, des effets sur les finances du CIAS. L'année 2022 est néanmoins marquée par la remise en route de projets, permettant aux services et établissements des projections d'organisations nouvelles, notamment sur les thématiques d'achats à visée durable, de finances avec des orientations de maîtrise des dépenses, du numérique avec la mise en service d'une démarche centrée sur l'utilisateur.

- **Service finances**

La situation financière des établissements est critique. Les déficits cumulés de tous les EHPAD ont majoritairement été induits par la crise sanitaire et sont justifiés par :

- Des faibles taux d'occupation allant de 61,08% à 94,29% ;
- Un fort recours à l'intérim dû aux difficultés de recrutement qui perdurent encore sur 2022 ;
- L'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie.

Les actions phares

- Diagnostic de la situation financière des services et établissements du CIAS de 2012 à 2022 avec identification de leviers pour l'élaboration d'une stratégie financière et la définition d'un plan d'orientations financières de la politique du Grand Âge.

Mise en service d'une fiche synthèse par établissement pour un suivi trimestriel de la situation financière des établissements en lien avec l'EDIR du CIAS et les directeurs ;

- Suivi du recouvrement en lien avec le trésorier depuis le 1er janvier 2022, ayant permis de diminuer les impayés des résidents.

- Réalisation d'un audit financier conduit en interne.

PERSPECTIVES

Travailler à l'élaboration de plans de redressement financier des établissements par :

- Une maîtrise des coûts d'intérim ;
- Une maîtrise des coûts du personnel ;
- Un taux d'occupation proche des 100% ;
- Un recours à l'investissement fléché vers les besoins urgents.

Mettre en service des tableaux de bord de pilotage, permettant le suivi de la masse salariale, des taux d'occupation, de la consommation de personnels intérimaires, et plus globalement du suivi des dépenses.

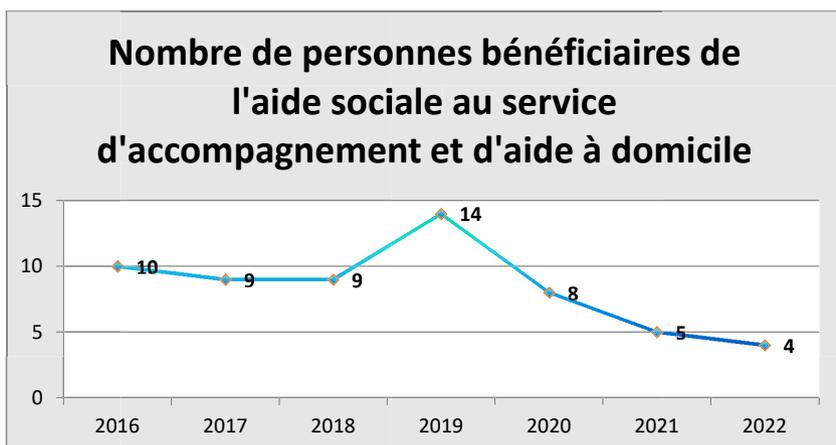
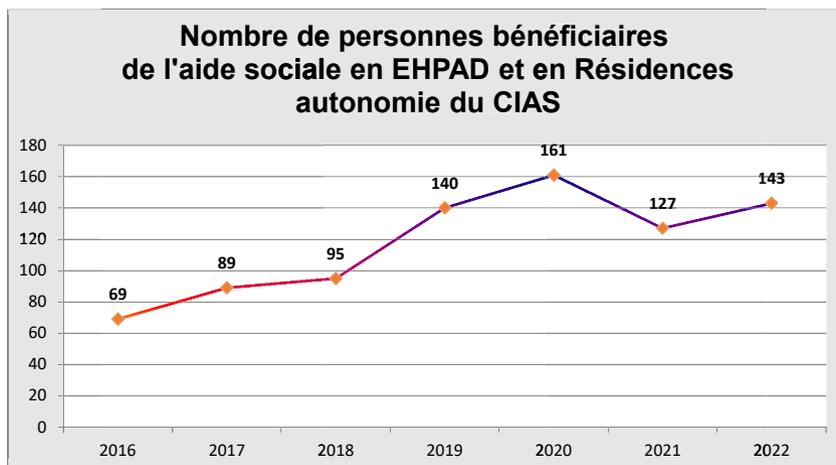
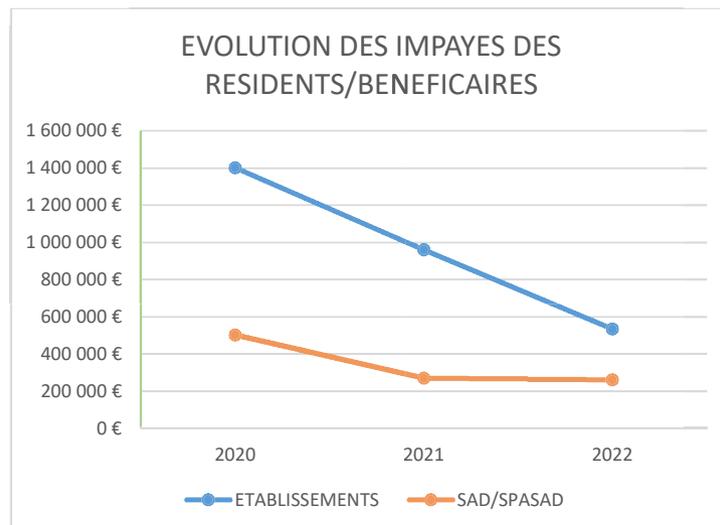
Chiffres clés

Un budget principal et 18 budgets annexes qui représentent des dépenses globales de fonctionnement de 47 195 780,82 €.

Recettes propres du CIAS : 36 677 034,66 € dont 12 728 627,70 € versés par l'ARS et 6 952 370,24 € versés par le Conseil départemental de la Haute-Savoie soit 53,66% des recettes propres.

La subvention d'équilibre s'élève pour 2022 à 5 198 538 €.

Les services supports



SERVICE ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE

Le service Achats et Commande Publique gère au quotidien pour les services et établissements du CIAS :

- **75 contrats et marchés publics, leur exécution financière et le contentieux afférent ;**
- **3 contrats d'assurances portant sur le multirisque patrimonial, la responsabilité civile et la flotte automobile, et les sinistres afférents ;**
- **265 lignes de téléphonie mobile, et la gestion de 54 véhicules et 14 vélos à assistance électrique. Une nouvelle procédure a été mise en place en 2022 pour coordonner l'achat et le renouvellement de ces matériels.**

Les actions phares

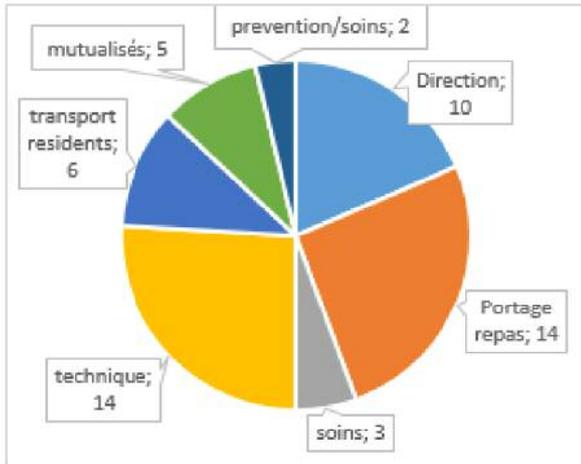
- 1 - L'achat d'énergie en électricité et gaz, fait l'objet de marchés en groupement de commandes afin de mutualiser les coûts et effectuer des économies dans un secteur très contraint.
- 2 - L'année 2022 est marquée par une évolution conséquente des prix touchant l'ensemble des secteurs tant au niveau des matières premières que de l'énergie, le service s'attache à contenir l'impact financier sur l'ensemble des contrats.

PERSPECTIVES

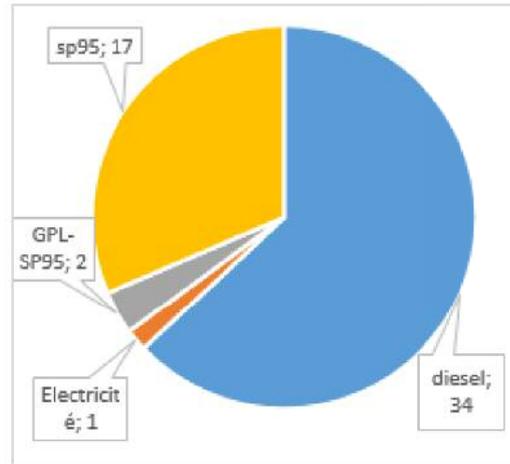
- 1 - La loi climat et résilience du 22 août 2021 porte la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets. Le CIAS prendra ainsi en compte au fur à mesure des marchés, des considérations environnementales dans la rédaction des clauses de ses marchés, ou dans ses critères d'attribution.
- 2 - Poursuivre le développement de marchés publics là où cela est encore nécessaire.

Chiffres clés

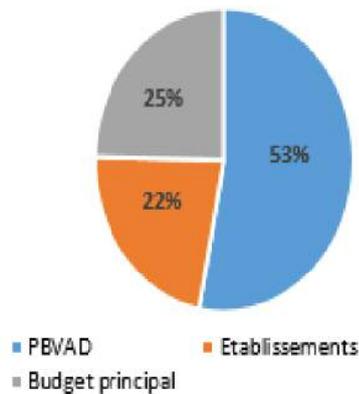
Répartition des véhicules par domaine



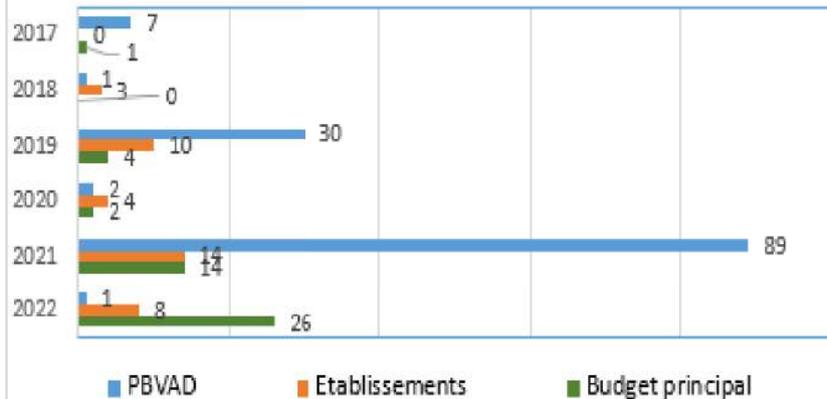
Nombre de Véhicules par type de carburant



Répartition de la flotte des téléphones mobiles



Nombre de mobiles acquis depuis 2017 selon le budget affecté



SERVICE SYSTEME D'INFORMATION ET NUMÉRIQUE

Le service Système d'Information et Numérique (SIN) a vu le jour en octobre 2021 et identifie la volonté du CIAS de disposer de moyens pour mettre en œuvre le virage numérique dans lequel il s'est engagé depuis 2018 et qui lui est indispensable.

Au quotidien, le SIN est l'interface entre les agents du CIAS et les différents éditeurs de solutions informatiques ou téléphoniques. Par la connaissance des outils métiers, le service apporte une réponse rapide aux agents. Il fait remonter et suit les demandes d'évolutions des logiciels métiers aux éditeurs. Il forme les agents aux différents outils métiers du CIAS ou pilote les délégations des formations aux éditeurs. La DSI du Grand Annecy reste l'interlocuteur dans la résolution des problèmes liés à l'infrastructure et au matériel informatique. Les deux services fonctionnent conjointement pour les projets de grande envergure ou nécessitant des compétences mixtes. En octobre 2022, l'équipe du SIN s'est étoffé avec le recrutement d'un technicien et d'un chargé de mission pour le déploiement du Dossier Usager informatisé (DUI).

Les actions phares

1. Wifi : Les établissements du CIAS ont été équipés de bornes wifi afin de pouvoir permettre aux usagers de bénéficier d'une connexion internet gratuite et incluse dans le contrat de séjour. Cet équipement permettra aussi d'utiliser des matériels connectés comme les tablettes, à destination des professionnels dans le cadre de la mise en place du DUI en 2023.
2. Plan d'Aide à l'Investissement (PAI) 2021 : Le plan d'aide à l'investissement 2021 dont le dossier et son suivi sont réalisés par le SIN en partenariat avec les directeurs des EHPAD et de la responsable animation, a permis l'équipement, pour tous les établissements, de TOVERTOFEL (rétroprojecteurs interactifs d'animation), de rails de transfert ainsi que de drones et d'autres équipements financés à l'aide d'une subvention de la CNSA dans la cadre de France Relance. Ce financement s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail des professionnels, mais aussi a pour objectif d'améliorer le quotidien des usagers.

Les services supports

3. Conférence CIAS du numérique seniors : Cette conférence déclinée en 3 réunions sur le territoire du Grand Annecy et réalisé conjointement avec les équipes de la DSI, du Grand Annecy, du Délégué à la Protection des Données et du Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information, a permis la sensibilisation des personnes âgées à l'utilisation du numérique et aux risques inhérents, leur permettant ainsi d'utiliser sans risques Internet, les sites de commerce en ligne, la messagerie électronique, ...
4. Dossier Unique Informatisé (DUI) : Le CIAS, dans le cadre d'un projet interne d'ampleur et conduit depuis 2018, a candidaté au plan ESMS numérique dans le cadre de France Relance avec l'aide du GSC SARA et s'est vu confirmer son éligibilité à une subvention à hauteur de 745 000 €. Le DUI sera mise en service dans tous les établissements du CIAS (EHPAD, Résidences autonomie, Accueils de jour, Foyer logement) en 2023.

En 2022, grâce à cette subvention le CIAS a pu évaluer et renouveler son parc informatique, et acquérir le logiciel DUI.

PERSPECTIVES

- Grâce au service SIN et au soutien du cabinet PIM, le CIAS produira en 2023 son schéma directeur du numérique (2023-2027) afin de mettre en place les axes d'évolution identifiés en 2018/2019.
- Déploiement du DUI pour tous les établissements, via la mise en service du logiciel et des matériels connexes.



DIRECTION RELATION USAGERS ET QUALITÉ DES SOINS

2023 marque la fin du temps des crises, et la reprise des projets de long terme, transversaux et structurants.

Les missions de la direction :

- **Qualité des soins** : impulser et développer une démarche qualité et gestion des risques. Cette démarche vise à améliorer le bien-être des résidents, à donner du sens aux pratiques des professionnels, et à diffuser une culture de la sécurité au CIAS. Il s'agit également d'apporter une compétence métier du soin sur les travaux transversaux (cycles de travail, logiciel de temps de travail, inspections ARS, Conseil de Vie Sociale).
- **Relation aux usagers** : le service admissions continue d'assurer l'accueil, l'orientation et le traitement des demandes des usagers sur Viatrajectoire. Si la dématérialisation du dossier apporte un réel confort, les usagers apprécient toujours l'accueil téléphonique et physique qui apporte du liant, et permet un traitement plus personnalisé de la demande. L'infirmière des admissions recueille d'ailleurs de l'information auprès des usagers et sert d'interface avec les infirmières coordinatrices des établissements.

Les actions phares et partenariat

Qualité des soins et gestion des risques

Démarche qualité :

- > Création d'une cellule qualité avec un temps dédié de 40%.
- > Mise en place d'instances structurantes de la démarche : COPIL et COTECH.
- > Acquisition et lancement de Bluekango pour tout le CIAS, logiciel qualité permettant l'accès à la gestion électronique des documents (GED), à la déclaration des événements indésirables (EI), et à la sécurisation du circuit du médicament.
- > Création de supports et formation des agents.

Expertise métiers pour le déploiement du Dossier Usager Informatisé (DUI).

Poursuite des ateliers permanents de formation.

Animation du collectif des IDEC.

Les services supports

Relations aux usagers

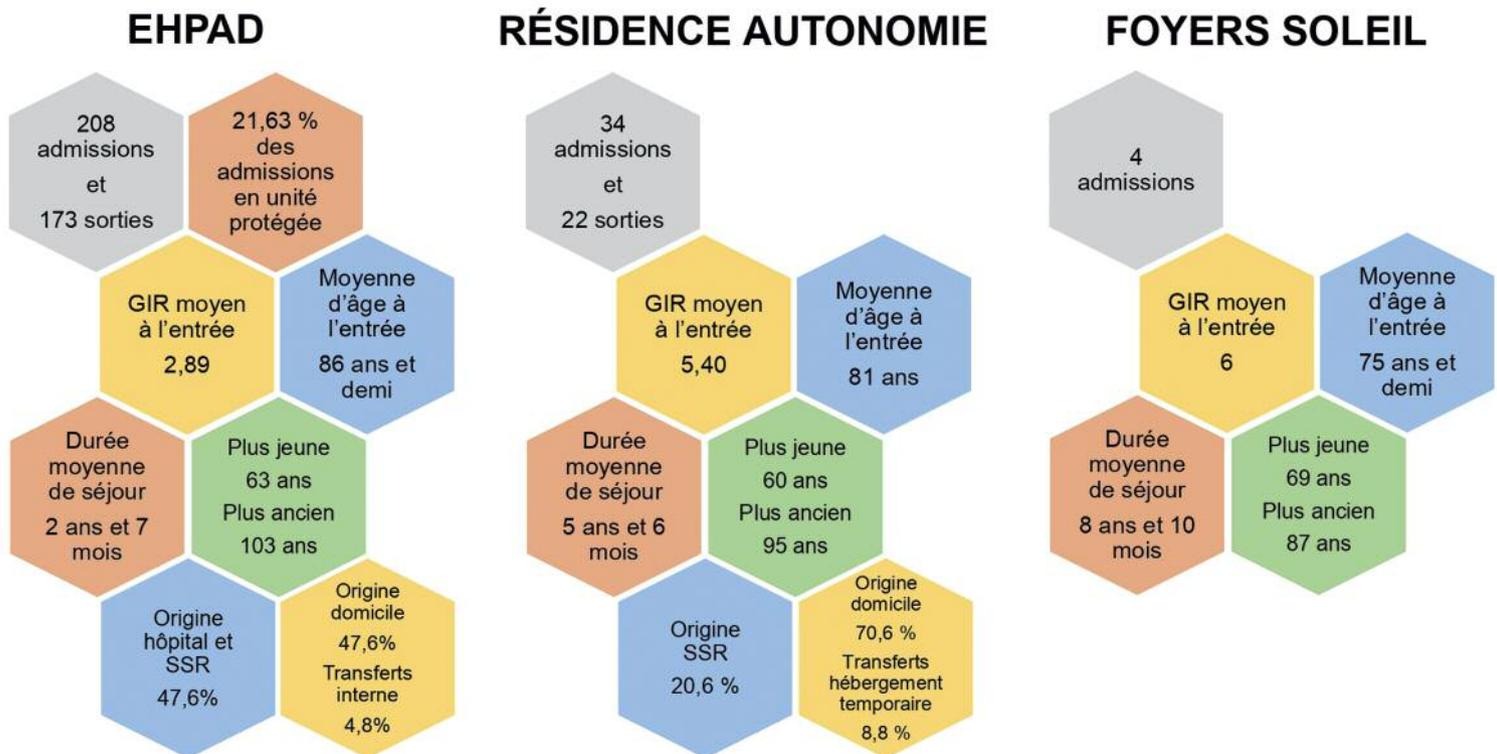
Admissions : le module Grand Age de l'outil Viatrajectoire a été déployé sur tout le département. Pour rappel, le CIAS était pilote de son déploiement dans le département, depuis 2016. Désormais, nous participons à la fiabilisation des synchronisations entre Viatrajectoire et le ROR (Répertoire Opérationnel des Ressources).

Médiation avec les familles : dans un contexte national difficile pour les EHPAD, en lien avec la parution du livre « les fossoyeurs », maintenir autant que de nécessité la cellule de médiation.

Entretien des liens partenariaux sur le territoire : filière gérontologique, CHANGE, CCAS, SSR, acteurs sociaux et médico-sociaux, mandataires.

PERSPECTIVES

- Poursuivre le pilotage de la démarche qualité et gestion des risques, jusqu'aux évaluations en 2024 des établissements selon le nouveau référentiel HAS national (Haute Autorité de Santé).
- Collaborer avec le service SIN pour le déploiement du DUI qui s'opère jusque fin 2023.



LES MOUVEMENTS AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS

DIRECTION PROSPECTIVE DÉVELOPPEMENT INNOVATION

Cette année encore, la DPI a accompagné plusieurs projets internes ou externes au CIAS, avec 3 axes d'intervention :

- Porter et/ou accompagner des projets transverses au CIAS et avec le Grand Annecy
- Diffuser et animer une culture de l'innovation et accompagner l'innovation organisationnelle
- Comprendre et anticiper le vieillissement de la population

Les actions phares

1 - Co-pilotage du projet de Dossier Usager Informatisé dans sa phase de sélection de l'éditeur.

L'apport de la DPI portait sur la méthode de gestion de projet et l'association des professionnels de terrain à l'ensemble des étapes du projet, notamment au choix de l'éditeur (création d'un jury composé de professionnels de terrain).

2 - Réalisation d'études sur les prestations proposées par le PBVAD et les résidences autonomie.

Ces études avaient vocation à clarifier à quoi et comment est utilisée la subvention d'équilibre pour ces deux axes d'action du CIAS. Ces études, réalisées en lien avec les élues, les cadres concernés du PBVAD et des résidences autonomie, et coordonnées par la direction du CIAS, s'intégraient dans une démarche globale d'audits, restitués aux élus du Grand Annecy début 2023.

3 - Animation du Parcours des cadres, avec 2 séminaires, en juin et novembre. Leur préparation

s'effectue dans le cadre d'un travail partenarial avec l'équipe de direction du CIAS. Au-delà du partage d'informations nécessaire à ce type de réunion, l'objectif du Parcours des cadres consiste à contribuer à la construction d'une véritable équipe de cadres, et à fédérer ces professionnels. Le premier séminaire a permis de travailler avec des ateliers d'intelligence collective sur des projets précédemment identifiés par les cadres. Le second a permis de réfléchir collectivement à notre façon de coopérer au CIAS, via un serious game.

Ces séminaires ont permis d'identifier des projets à développer au sein du CIAS, que la DPI accompagne sans toujours en être le pilote : procédure d'accueil des nouveaux arrivants, réseau de professionnels par métier, trombinoscope...

- 4 - Accompagnement opérationnel du Stabbi'lab** dans ses projets, notamment le projet « Bien vivre à domicile: les seniors prennent la parole », en partenariat avec l'Ameublement Français. La DPI a contribué en participant aux différentes instances et en apportant un appui opérationnel (construction d'un questionnaire, dissémination du questionnaire auprès des seniors par le biais du CIAS, analyse des données et rapport final).
- 5 - Accompagnement de l'équipe de direction à la demande** sur des aspects méthodologiques.

PERSPECTIVES

La DPI travaillera à effectif réduit en 2023, avec l'absence programmée et non remplacée de sa directrice.

Son activité se concentrera en 2023 sur les suites à donner aux différentes études menées en 2022, avec d'une part la réalisation d'un diagnostic de territoire (prestations à domicile et résidences seniors) et d'autre part l'accompagnement, aux côtés de la direction du CIAS, des élus qui auront à travailler sur la future politique gérontologique du CIAS.

La DPI continuera également à animer le Parcours des Cadres, toujours dans l'objectif de contribuer à fédérer les cadres du CIAS.

Elle est également susceptible de piloter le projet Sobriété du CIAS.

Elle finalisera le kit d'accueil des nouveaux agents, conçu avec les cadres du CIAS.

03

L'OFFRE DE SERVICE DU CIAS RESTER AUTONOME CHEZ SOI

AIDE ET SOINS À DOMICILE.....	P 43
AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE.....	P 49
PRÉVENTION AIDE AUX AIDANTS	P 51
ACCUEILS DE JOURS THÉRAPEUTIQUES L'ESCALE & L'ENTRACTE	P 54

Rester autonome chez soi

Après deux années de gestion de crise, en 2022, les professionnels ont pu se consacrer à de nouveaux projets tournés sur l'adaptation de nos outils et services aux besoins des bénéficiaires et à l'amélioration continue de la qualité de ceux-ci.

L'ensemble des services de la Direction Prévention et Bien Vieillir à Domicile ont repris leurs activités auprès des bénéficiaires et de leurs aidants avec notamment un accent mis sur la lutte contre la fracture numérique.

L'activité du service Aide et soins à domicile reste cependant marquée par les difficultés de recrutements majeures malgré une présence renforcée sur le terrain et auprès des partenaires. Le nombre d'heures réalisées est encore en baisse du fait du manque de candidatures d'aides à domicile et des départs en retraite des professionnels en poste. Les équipes se sont mobilisées sur la qualité de vie au travail au travers d'actions phares telles que la mise en place de groupes d'analyses de la pratique, la mise à jour du document unique, la mise en place d'horaires continus au SPASAD... et se sont recentrés sur les bénéficiaires les plus vulnérables avec la formalisation de leur Projet de Vie Personnalisé.

La certification AFNOR des services a été renouvelée et la démarche d'amélioration continue de la qualité est travaillée également en transversalité avec la mise en place d'instances communes à l'ensemble du CIAS et l'achat d'un logiciel qualité pour l'ensemble des établissements et services du CIAS.

Dans le cadre du virage domiciliaire et afin d'améliorer l'accompagnement des résidents des Foyers Soleils, les services sont mobilisés sur l'actualité et en veille permanente sur les différents appels à projets. Ils ont ainsi répondu à un appel à Projet du Conseil Départemental pour leur transformation en « Habitat inclusif », nouveau mode d'habitat centré autour d'un projet de « Vie sociale » et des financements CNSA. Cette action s'inscrit également dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences, permettant ainsi le positionnement d'aides à domicile en fin de carrière sur 4 postes d'animatrices sociales.

Les services ont également modernisé leurs outils et pratiques avec la mise en place de la télégestion pour le portage de repas et les accueils de jours ont intégré la démarche du Dossier Usager Informatisé avec l'ensemble des établissements.

▶ AIDE ET SOINS À DOMICILE



Aide à domicile chez une bénéficiaire. *Photographe Laurent Cousin*

En 2022, les problématiques liées au recrutement sont restées majeures même si elles n'ont pas affecté de la même manière le secteur de l'aide et du soin à domicile. Malgré tout, une politique active d'entrées au SPASAD a été réalisée au printemps 2022 grâce à l'action combinée de la Responsable de secteur et de l'IDEC. Avec la réforme annoncée de la tarification des SSIAD, il était d'autant plus important d'augmenter le taux d'activité du SPASAD. En effet, sur les consignes de l'ARS, le service de soin a réalisé deux coupes patients en juin 2022 et septembre 2022. Ces coupes doivent servir à la mise en place de la nouvelle tarification 2023 qui sera davantage basée sur la lourdeur des prises en charges des bénéficiaires du service. Côté aide à domicile, des temps d'échanges ont été proposés à compter d'avril 2022 afin de recueillir l'expression des intervenants de terrain. Le recrutement est resté un axe majeur sur lequel le service d'aide à domicile est très actif. Début 2023, cette politique commence à porter ses fruits avec cinq nouvelles embauches dont deux sorties de formation.

Les actions phares

- **Temps d'échanges avec les intervenants de terrain** : suite aux réunions menées par la Cheffe de service et les Responsables de secteur au mois de mai 2022, et aux réunions avec les élus en juin, une réunion de synthèse a été réalisée en novembre 2022. Plusieurs thématiques ressortent dont : la prise en charge des bénéficiaires, l'accueil des nouveaux agents, la communication, les conditions de travail. Ces thématiques seront travaillées au cours de l'année et des actions mises en œuvre en lien avec les intervenants.

- **Mise en place de l'analyse de la pratique professionnelle** : les aides à domicile ont pu bénéficier, dès le mois d'avril 2022, de séances d'analyse de la pratique avec une psychologue extérieure. Le bilan positif réalisé à l'automne 2022 permet de reconduire ces séances pour l'année 2023.

- **Partenariat avec Pôle Emploi** : ce partenariat actif permet une grande réactivité du service sur le recrutement. En effet, grâce à un lien direct entre la Conseillère Entreprise de Pôle Emploi et la Cheffe de service, les candidatures sont traitées dans la journée. Un job dating spécial « Domicile » a été préparé fin décembre par l'agence Pôle Emploi de Seynod et la Cheffe de service afin de renforcer encore cette dynamique. Nous soulignons également la participation du service et des intervenants de terrain aux événements organisés par le CIAS : forum emploi au printemps 2022, événement sur la place Courrier avec le bus en juin 2022, atelier du lundi aux Pervenches avec Pôle Emploi.

- **Mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)** : cet important travail de fond mené par la Responsable de secteur du service qui est également Relais de prévention, a permis une revisite du DUERP avec les intervenants de terrain, tant aide que soins à domicile. Il restera à finaliser la cotation des risques en 2023 avec la DRH du Grand Annecy et la mise en œuvre des actions prioritaires qui ont été ciblées.

- **Mise en place des horaires continus au SPASAD** : au 1^{er} septembre 2022, grâce au travail mené par l'IDEC. Cette nouvelle organisation attendue depuis des années fait suite aux constats réalisés tant au niveau de la prise en charge des usagers que de la qualité de vie au travail des intervenants. En effet, concernant les bénéficiaires, cela a permis la prise en charge d'un plus grand nombre de bénéficiaires ayant une dépendance importante et de proposer quotidiennement des temps d'ateliers thérapeutiques l'après-midi. Pour les professionnels, le bilan est très positif et a permis une amélioration du bien-être au travail avec une moins grande fatigue physique et morale, ainsi qu'une conciliation plus importante avec la sphère privée. Enfin, cette organisation renforce la collaboration le soir entre les deux corps de métiers Aide-Soignant et Aide à Domicile.

- **Rédaction des Projets Personnalisés des bénéficiaires les plus vulnérables** : tous les bénéficiaires GIR 1 à 4 ont pu bénéficier d'un projet de vie personnalisé formalisé. Les aides à domicile ont été associées à la rédaction de ces projets, et nous notons une satisfaction de leur part d'avoir pu participer à ce travail. Côté SPASAD, l'IDEC a organisé ce travail avec l'équipe soignante pour les projets davantage axés sur le soin.



Aide à domicile. Photographie Laurent Cousin

Rester autonome chez soi

- **Réforme de la tarification des SSIAD** : la réforme annoncée de la tarification des SSIAD tiendra compte du besoin en soins et du niveau de perte d'autonomie des personnes accompagnées. De nouvelles modalités budgétaires pour 2023 sont attendues. D'ores et déjà, dès la campagne budgétaire 2022, le SPASAD a reçu une dotation de coordination supplémentaire.

- **Appel à projet Dotation qualité pour le Service d'aide à domicile : décembre 2022** : l'article 44 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) pour 2022 prévoit une refonte du modèle de financement des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, visant à améliorer leurs conditions de solvabilisation ainsi que la qualité du service. C'est dans ce contexte que le Département s'est engagé dans la mise en œuvre de la dotation complémentaire visant à financer des actions améliorant la qualité du service rendu aux usagers. Un appel à candidatures a été lancé avec pour objectifs prioritaires : l'accompagnement des personnes à besoins spécifiques, la couverture des besoins de l'ensemble du territoire et enfin la promotion de la qualité de vie au travail des salariés des SAAD. Le service a répondu à cet appel à candidatures et attend le retour du Département pour février 2023.



Véhicule aide à domicile. Photographie Laurent Cousin

PERSPECTIVES

- **Audit de certification à la norme Service aux personnes AFNOR : février 2023.**

Le service d'aide et de soins est moteur de la démarche d'amélioration continue de la qualité depuis 2011. Un important travail de revisite des procédures et de levée des points de non-conformité a fortement mobilisé le service début 2023. Le service s'engagera dans la démarche transversale et harmonisée au niveau du CIAS et poursuivra son travail de fond sur la base du nouveau manuel qualité de la Haute Autorité de Santé (HAS).

- **Évolution vers un Service Autonomie à Domicile (SAD) :** Les services d'Aide à Domicile vont évoluer vers des Services Autonomie à Domicile, dans le cadre d'une réforme nationale qui prévoit :

- Le versement d'une dotation complémentaire valorisant le temps de coordination pour garantir un fonctionnement intégré de la structure,
- La réponse aux demandes d'interventions sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-ends et les jours fériés,
- L'amélioration de la qualité de vie au travail des intervenants,
- La lutte contre l'isolement des personnes accompagnées.

Un cahier des charges est attendu pour juin 2023 et le service devra s'organiser au cours des deux prochaines années pour mettre en conformité son organisation et son fonctionnement à cette réforme.

- **Projet d'équipe autonome** : Une réflexion a été lancée quant à la mise en place d'équipes autonomes qui pourront être une piste de fidélisation des équipes. Ce principe qui repose sur l'auto-gouvernance et la responsabilisation des professionnels est particulièrement adapté pour le domicile. Il présente des avantages certains :

- Lutter contre l'isolement des professionnels
- Limiter le nombre d'intervenants auprès des bénéficiaires
- Fidélisation et valorisation des intervenants
- Limiter les kilomètres parcourus par les intervenants

Les responsables du service ont participé à un webinaire relatif à l'organisation en équipes autonomes en mars 2022 et les responsables de secteurs ont rencontré un service fonctionnant sur cette base en septembre 2022. Cette réflexion se poursuivra au cours de l'année 2023.

- **Politique de GPEC dans le cadre du projet « Habitat Inclusif »** : le CIAS a répondu à l'appel à candidatures lancé par le Département pour la mise en place d'habitats inclusifs. Ce qui permettra la transformation progressive des foyers soleils en habitats inclusifs courant 2023/2024. La proposition de réserver les 4 postes d'agents d'accompagnement des habitats inclusifs aux intervenants du domicile ayant une problématique de santé a rencontré un écho très favorable. Ainsi deux aides à domicile intégreront leurs postes au sein de l'habitat inclusif dès février 2023, et deux autres en 2024. Une belle réussite en terme de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences.

▶ AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE

Le service Aide à la Vie Quotidienne se décompose en 3 activités :

- Le portage de repas à domicile
- La téléalarme
- Les foyers soleil

Portage de repas

Le service portage de repas enregistre une baisse de son activité du fait de nombreux départs de bénéficiaires en EHPAD ainsi que d'une forte concurrence du milieu associatif et privé. Le nombre de tournées de livraison est passé de 13 à 12 tournées. En parallèle, le nombre de repas livrés en 2022 a été de 170 153 (contre 192 236 en 2021) et le service constate également une baisse du nombre de bénéficiaires de 12.89 %.



Service Portage de repas.
Photographe Laurent Cousin



Salariée du portage de repas
chez une bénéficiaire.
Photographe Laurent Cousin

Téléalarme

Les missions de l'agent en charge de la téléalarme ont évolué. Auparavant responsable des visites à domicile et de la constitution des demandes, elle est dorénavant chargée de la recherche de référents. Effectivement, afin de bénéficier de la prestation de téléalarme et selon les critères du Conseil Départemental, le demandeur doit désigner obligatoirement deux référents. Aussi, en cas de difficulté relative à cette désignation ou lorsque l'un des référents se désiste, le dossier du demandeur doit être mis en conformité. En 2022, 210 dossiers de recherche de référents ont été traités et 26 ont abouti.

Foyers Soleil

Les Foyers Soleil ont connu un taux d'occupation 92.49 % en 2022 et le suivi des résidents a généré 249 visites et 1 071 appels ou mails. De nombreuses actions de prévention liées au forfait autonomie se sont déroulées en individuel. Les résidents ont ainsi bénéficié de séances de musicothérapie, gymnastique douce, de bien-être articulaire et marche et d'atelier chorale.

Les actions phares

La mise en place de la télégestion, pour le portage de repas à domicile, a permis d'améliorer la qualité de travail des agents ainsi que le service rendu au bénéficiaire. Désormais, les agents reçoivent sur leur smartphone professionnel leur tournée constituée par la liste des bénéficiaires à livrer. Chaque livraison fait l'objet d'un badgeage réalisé au domicile des bénéficiaires, permettant ainsi une meilleure traçabilité de la prestation. Les agents reçoivent également via leur smartphone les plannings hebdomadaires du service.

PERSPECTIVES

La formation des agents contractuels fera l'objet d'un nouveau process afin d'harmoniser les pratiques et de faciliter l'intégration des nouvelles recrues au sein de l'équipe.



PRÉVENTION AIDE AUX AIDANTS

En bref, suite à la crise sanitaire, le service prévention aide aux aidants a progressivement retrouvé une activité normale avec la reprise de l'activité de l'infirmière de prévention au mois de mars, un dépannage du poste d'ergothérapeute, et un recrutement d'une nouvelle professionnelle en juillet. Toutes les missions ordinaires du service étaient donc assurées à partir du milieu de l'année. Cette année a été marquée également par le travail sur plusieurs appels à projet pour consolider les actions auprès des aidants et les missions de lutte contre la fracture numérique. Ainsi, en toute fin d'année, l'ARS et la CARSAT ont soutenu une action de sensibilisation, d'information pour les aidants (30 000 €) et la CARSAT à nouveau permettra de réitérer des cycles de 12 ateliers numériques pour les seniors en 2023 et 2024 (pour un montant de 35 000 €).

Les actions phares

I. La reprise progressive de l'activité :

- Montée en charge des consultations de prévention santé :
 - Redémarrage des consultations le 22 février 2022, nombre de bénéficiaires sur 10 mois : 116 personnes. 70 personnes reçues sur Annecy, 46 personnes reçues dans des communes hôtes avec le bus des seniors (8 communes : Cusy, Argonay, Epagny-Metz-Tessy, Poisy, Alby sur Chéran, Chainaz les Frasses, Saint Félix, Bluffy).
- L'aide aux aidants :
 - 92 séances de soutien psychologique sur l'année, 26 pauses-café se déroulant alternativement sur Seynod, Filières et St Jorioz, dont 2 rencontres dans le tiers-lieu de l'EHPAD du Grand Chêne à Vieugy.
 - Le relais à domicile a connu une baisse marquante des demandes. 15 relais pour 231 heures réalisées sur l'année. Beaucoup de relais ou de demandes en cours ont été annulés pour cause d'hospitalisation, de problème de santé ou de renoncement au service.
 - 2 activités aidants-aidés avec l'association Silverfourchette sur le thème de la nutrition : 7 bénéficiaires.
 - Journée des aidants organisée en partenariat avec la Mutualité Française et 22 partenaires et 35 visiteurs sur la matinée.

Rester autonome chez soi

- Les accompagnements numériques :

- 495 séances de coup de pouce numérique individuel sur les communes de Talloires-Montmin, Bluffy, Groisy, St-Martin-Bellevue, Thorens-Glière, Quintal, Alby-sur-Chéran, Menthon-st-Bernard, St Jorioz, Sevrier, St Eustache, Épagny, et Duingt.

- 56 ateliers de groupe sur les communes de Talloires-Montmin, St-Martin-Bellevue, Thorens-Glière, Menthon-St Bernard, St Jorioz, Sevrier et Duingt.



Séances coup de pouce numérique individuel.
Services CIAS

- Les actions de l'ergothérapeute :

- 147 visites à domicile dans le cadre de l'aide personnalisée à l'autonomie missionnée par le Conseil Départemental.

- 20 suivis de bénéficiaires du SPASAD et du service d'aide.

- 2 suivis de professionnels dans le cadre de leurs missions.

Le gros retard dans le traitement des dossiers APA a été entièrement résorbé au niveau du Conseil Départemental au dernier trimestre.

À ce jour, les nouveaux demandeurs sont visités dans le mois de la transmission de la demande.

- Les actions partenariales :

- Les journées seniors avec la Ville d'Annecy

- Les ateliers mémoire avec la CARSAT

II. Les nouveautés :

- Conférences sur le numérique en toute sécurité :

- Cette conférence interactive et collaborative s'est déclinée sur 3 lieux : Annecy, Sevrier, Alby sur Chéran et a rassemblé au total 65 personnes.

- Les personnes ont été très satisfaites du contenu et les questions ont confirmé un véritable intérêt sur ce sujet.



Conférence sur le numérique en toute sécurité.
Services CIAS

Rester autonome chez soi

- Conférences prévention suicide :

- Destinées à l'entourage et aux professionnels (Iles) pour comprendre et accueillir la parole d'une personne âgée en souffrance. Sur 2 lieux, Annecy et Villaz, elles ont rassemblé au total 39 auditeurs.



Conférence prévention suicide. *Services CIAS*

- Projet intergénérationnel :

- Un groupe de lycéen avec option « audiovisuel » ont rencontré puis filmé des personnes âgées de la commune d'Épagny. Des échanges riches, une grande curiosité des 2 côtés et un travail technique de réalisation donneront naissance à un petit court métrage diffusé à tous les protagonistes au 1^{er} trimestre 2023.

- La conception des ateliers manutention :

- Le projet d'atelier en petits groupes pour les aidants, afin qu'ils accompagnent leurs proches avec les bons gestes pour aider sans se blesser, a pris forme au dernier trimestre. Le contenu est désormais prêt à être proposé aux aidants dès 2023 par l'ergothérapeute.

- La journée Numérica :

- Le 2 avril 2022 s'est tenue à Cran-Gevrier la journée Numérica pour tout public. Le service prévention tenait un stand ciblant plus particulièrement les personnes âgées avec un jeu interactif sur tablette, et du matériel en démonstration pour bien se positionner devant son ordinateur. Le stand a accueilli 61 visiteurs.



Journée Numérica.
Services CIAS

PERSPECTIVES

- De nouveaux ateliers numériques soutenus par la CARSAT pour 2023-2024.
- Des ateliers mémoire dans les communes.
- Une nouvelle action de sensibilisation et information itinérante pour les aidants.
- La réflexion sur une proposition d'une nouvelle formule pour la journée des aidants.
- La recherche active de nouveaux financements pour soutenir de nouveaux projets.

ACCUEILS DE JOURS THÉRAPEUTIQUES L'ESCALE & L'ENTRACTE

L'année 2022 a été marquée par la réouverture de l'Accueil de Jour l'Entracte situé au sein de l'EHPAD résidence heureuse et par la reprise des activités thérapeutiques et des partenariats mis en suspens pendant la crise sanitaire.



Bénéficiaire de l'accueil
de jour L'Escale.

Photographe Laurent Cousin



Bénéficiaires des
accueils de jour.

Photographe Laurent Cousin

Les actions phares

- Février 2022 : **réouverture de l'Accueil de Jour l'Entracte après 15 mois de fermeture** suite aux directives sanitaires.

Réouverture dépendante de :

- 1) la reprise d'un taux d'occupation > 95 % sur le 1^{er} accueil de jour (l'Escale),
- 2) et des capacités de recrutement de nouveaux soignants.

Animation à l'accueil de jour L'Entracte.

Photographe Laurent Cousin



- **Résolution des problématiques RH :**

- 1) Recrutement et intégration de nouvelles aides-soignantes diplômées, avec un système de parrainage avec des soignants seniors en poste.
- 2) Pérennisation du service de transport en minibus avec le recrutement d'un ancien aide-soignant de bloc opératoire genevois, pour assurer la conduite du minibus matin et soir.

- **Relance des activités thérapeutiques socles et du projet de service**

- **Reprise d'une diversité d'activités thérapeutiques suspendues pendant la crise sanitaire :** atelier danse, pâtisserie, modelage d'argile, sorties à Bonlieu Scène Nationale etc... et reprise des activités interservices avec les EHPAD Résidence Heureuse et Les Vergers (Tovertafel, spectacles, ateliers blouses roses etc.)

- travail en équipe pluridisciplinaires qualitatif avec une attention particulière positionnée sur la **prévention de la dénutrition** (supervisé par le médecin coo.), les **ateliers de relaxation** (supervisés par la neuropsychologue - cheffe de service)

- travail préliminaire sur l'ouverture d'un **Accueil de Jour thérapeutique dédié aux personnes atteintes par la maladie de Parkinson et Parkinson +**, sur les 2 jours restants vacants à l'Entracte.

PERSPECTIVES

- **Déploiement et exploitation du logiciel de soin Titanlink** dans l'objectif de répondre aux objectifs qualité attendus par l'ARS.
- **Ouverture d'un Accueil de Jour Parkinson** au cours de l'année.

ACCUEIL DE JOUR L'ESCALE

Bénéficiaires des accueils de jour.
Photographe Laurent Cousin



Chiffres clés

Taux d'occupation :

2022 est marquée par la reprise d'un taux d'occupation quasi-complet des places d'accueil de jour à l'Escale.

Nombre de personnes accueillies en 2022 à l'Escale : 63.

Taux d'occupation ESCALE 2022



Âges :

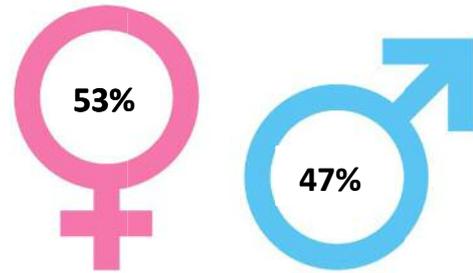
Moyenne d'âge : 84 ans

Médiane : 85 ans

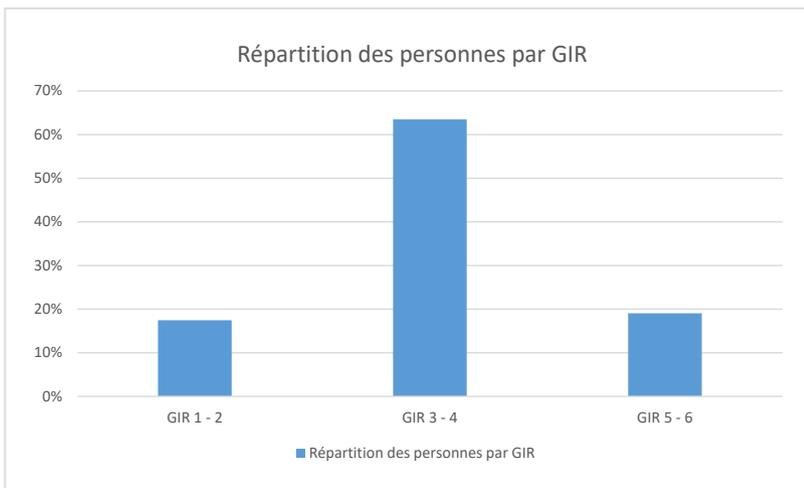
Rester autonome chez soi

Répartition des sexes

La répartition des sexes montre une nette augmentation de la proportion des hommes par rapport aux années précédentes et par rapport au sex-ratio de la maladie d'Alzheimer dans la population générale qui se répartit habituellement selon un rapport de 2/3 de femmes pour 1/3 d'hommes.



GIR



Très peu de personnes classées en GIR 5 et 6

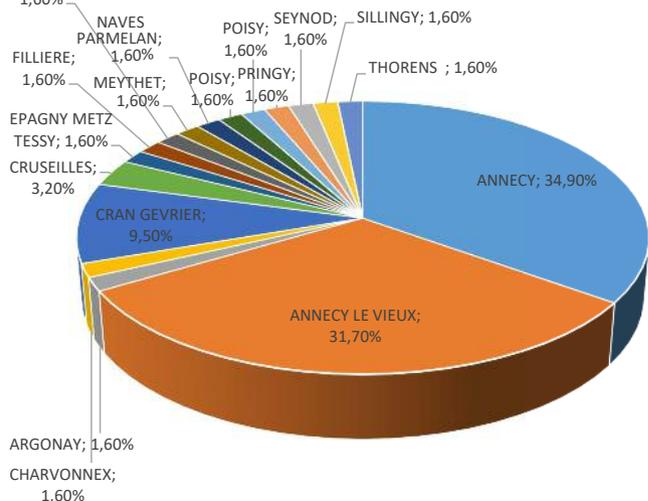
Communes de provenance



Salariés et bénéficiaire de l'accueil de jour l'Escale.

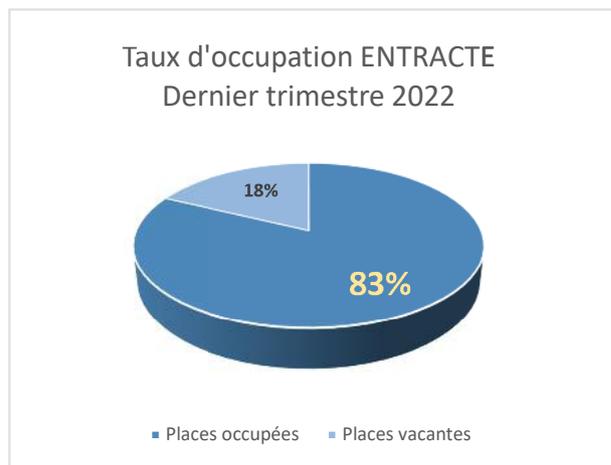
Photographe Laurent Cousin

Escale - Répartition des accueillis selon leur commune ou commune déléguée de provenance



ACCUEIL DE JOUR L'ENTRACTE

Taux d'occupation :



2022 : réouverture de l'accueil de jour l'Entracte en février, avec reprise progressive de l'activité et de la file active.

Nombre de personnes accueillies en 2022 à l'Entracte : 44

Âges :

Moyenne d'âge : 84 ans

Médiane : 84 ans

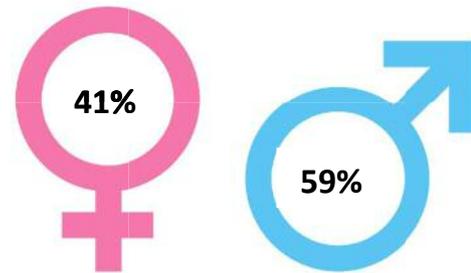


Répartition des sexes

La répartition des sexes à la réouverture est très surprenante car elle montre un rapport quasiment inversé du sex-ratio de la maladie d'Alzheimer dans la population générale qui se répartit habituellement selon un rapport de 2/3 de femmes pour 1/3 d'hommes.

Après analyse qualitative en équipe pluridisciplinaire, nous relevons que cette surreprésentation d'hommes concerne principalement deux types de situations :

- Des hommes veufs, inscrits en Accueil de Jour par leurs enfants qui assument l'accompagnement à domicile de leur père ;
- Des hommes en couple qui présentent des modifications psycho-comportementales ou des troubles caractériels dès les stades légers et modérés de la maladie neuro-cognitive.



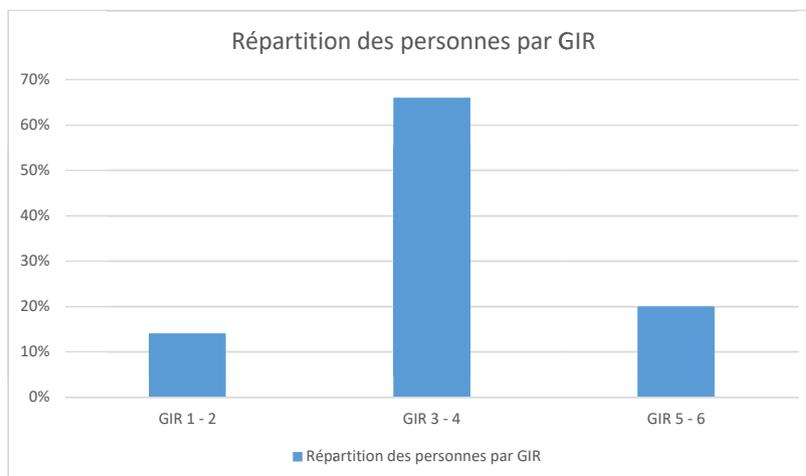
Animation à l'accueil de jour L'Entracte. Photographie Laurent Cousin

Rester autonome chez soi

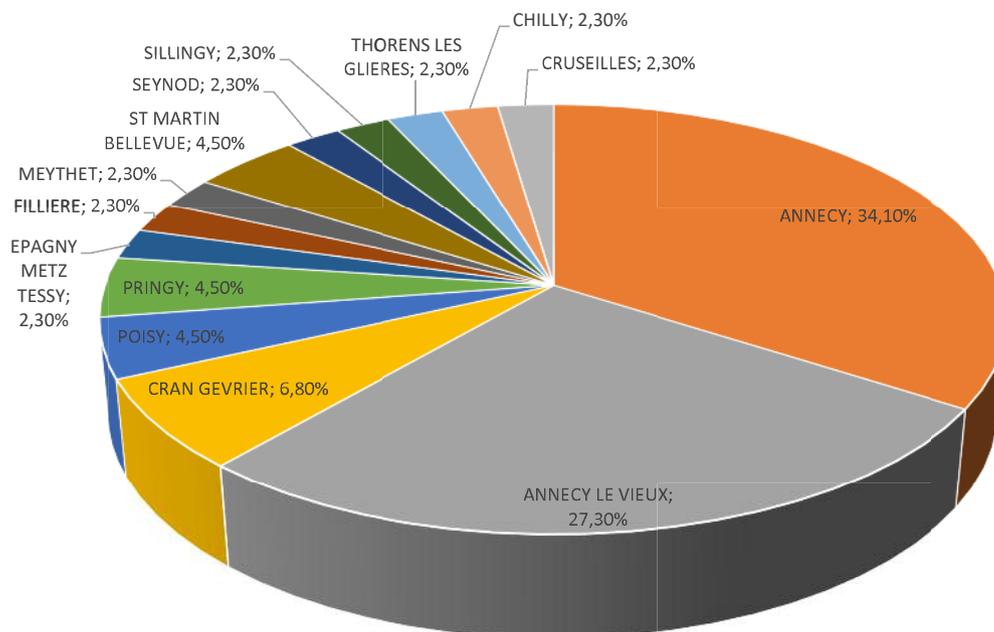
GIR

Les personnes apparaissant en GIR 5 et 6 sur les Accueils de Jour relèveraient d'après nos observations, des GIR 4, 3 ou même 2. Ce décalage entre la dépendance réelle des personnes et leur GIR APA est, selon nous, le reflet du manque de mise à jour des plans d'aide APA des personnes à domicile à cause des délais très

allongés pour la révision du plan d'aide et d'autre part, du fait que les familles ne font pas systématiquement la démarche de demander une réévaluation.



Entracte - Répartition des accueillis selon leur commune ou commune déléguée de provenance



04

SE LOGER OU ÊTRE HÉBERGÉ : TROUVER UNE SOLUTION ADAPTÉE À CHACUN

HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES.....	P 65
LES FOYERS SOLEIL	P 66
LES RÉSIDENCES AUTONOMIE	P 70
LES EHPAD	P 76
CHIFFRES CLÉS 2022 - ÉTABLISSEMENTS CIAS.....	P 89
LES SERVICES HÔTELIERS.....	P 92
SERVICE TECHNIQUE DU CIAS	P 94
L'ANIMATION POUR TOUS	P 96

Trouver une solution adaptée à chacun

Le pôle établissements du CIAS est composé de 3 résidences autonomie et 8 EHPAD, soit 11 établissements de propriété Grand Annecy.

Les établissements du CIAS ont traversé l'année 2022, avec les actualités et tendances suivantes :

Vigilance covid 19

- quelques épisodes épidémiques déclarés et gérés au sein des établissements.
- peu de formes graves et de décès post-covid (notamment grâce à la vaccination).
- Allègement progressif des restrictions d'organisation (fin du PASS SANITAIRE en milieu d'année, avec retour à la normale pour les visites familles et les animations festives).

Reprise des admissions

- Objectif d'un taux d'occupation cible à 98% loin d'être encore atteint.
- Reprise des admissions avec un rythme de deux admissions par semaine par établissement
- Au cas par cas, le rythme des admissions a été allégé, en cas d'absentéisme majeur ou de difficultés de recrutements de personnels.

Conduite de projets stratégiques

- Implication dans l'élaboration du contrat pluriannuel... - Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) :

- Un CPOM unique pour tous les établissements et services du CIAS qui reste toutefois toujours en attente de signature.
- Une réflexion partagée, avec l'implication et la consultation des cadres du CIAS.

- **PATHOS** : réalisation et validation des coupes PATHOS, pour tous ces EHPAD (évaluation de la charge en soins), en vue d'alimenter le CPOM.

- **DUI (dossier usager informatisé)** : Implication dans la sélection d'un nouveau logiciel par un jury de professionnels de terrain CIAS.

- **Logiciel Qualité BLUEKANGO** : préparation du déploiement du nouveau logiciel qualité (déploiement dès 2023), à destination de tous les établissements en perspective d'une conformité avec le référentiel HAS national.

Ressources humaines

- **Difficultés de recrutement pour tous les établissements** : peu ou pas de candidats. Les postes ainsi vacants, occasionnent des organisations tendues, voire très tendues.

- **Absentéisme** : L'absentéisme des professionnels est une réalité pour tous les établissements (arrêts maladie, accidents de travail, enfants malades ou même absences injustifiées). Ces absences occasionnent des perturbations majeures sur les plannings, avec la difficulté à trouver des remplaçants.

- **Intérim** : Pour assurer la sécurité des prises en soins des résidents, certains établissements ont continué à recourir à l'embauche d'intérimaires : une solution très coûteuse, et peu satisfaisante en terme de qualité de prise en charge.

2022 a donc été marquée par la mise en place d'une consigne interne, pour encadrer strictement le recours aux professionnels intérimaires, aux seules situations de nécessité impérieuse (sécurité des résidents).

- **Harmonisation des cycles de travail** : Observant la disparité de plannings entre les établissements, le CIAS a initié en 2021 le projet d'harmonisation des cycles de travail. Les cadres et les professionnels de terrain ont été sondés (réunions, questionnaires), pour identifier des hypothèses qui seront mises en expérimentation en 2023.

- **Poursuite du développement des collectifs métiers** : ceux-ci se sont consolidés, animés par des logiques de transversalité et de partage entre pairs. (collectif des IDEC, des référents hébergements, des animateurs, des assistantes, des directeurs) Le collectif des agents de maintenance sera le dernier lancé en 2023.



Trouver une solution adaptée à chacun

Préoccupations financières :

- Une conjoncture financière aggravée pour les établissements.
- Pertes de recettes (gel des admissions) et dépenses en hausse (recours à l'intérim, inflation, coût de l'énergie, ...) occasionnent des situations déficitaires.
- La gestion économe au sein des structures (sans toucher à la qualité offerte aux résidents) induit des priorisations, et le report de certains projets, impactant quelques fois la motivation des équipes.

Préoccupations de prise en soins :

- Difficulté à recruter des professionnels de soins qualifiés (AS, IDE, médecin coordonnateur), impactant la qualité des soins proposés aux résidents.
 - Difficulté pour les résidents (et familles) à trouver un médecin traitant.
- C'est donc toute la chaîne de prise en soins qui est aujourd'hui sous tension.

Soutien par des financements extérieurs :

- Finalisation de l'aménagement de toutes les salles de pause des établissements : financement grâce à une enveloppe financière du Grand Annecy.
- Acquisition de TOWERTAFEL (appareillage de stimulation visuelle et motrice pour les résidents) pour tous les EHPAD (financement par le Projet d'Aide à l'Investissement de l'ARS).
- PAI (plan d'aide à l'investissement Segur et France Relance) pour divers équipements.
- CNR : crédits non reconductibles ARS.

HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES

Le CIAS propose un service d'accueil temporaire au sein de ses établissements (6 places en Résidences Autonomie, 20 places en EHPAD) et un service d'hébergement temporaire de crise (1 place).

Dans le cadre du CPOM, un projet de redéploiement de l'hébergement temporaire sur l'ensemble des EHPAD du CIAS du Grand Annecy est envisagé afin de mieux répartir ce service sur le territoire.

Actions phares - Perspectives

Résidence Autonomie Les Pervenches - 5 places :

Depuis le début de la crise sanitaire, une baisse *du taux d'occupation des hébergements temporaires est constatée*. Cette diminution des demandes d'accueil est probablement plurifactorielle, mais principalement liée à la pandémie et aux protocoles sanitaires contraignants pour des usagers venant séjourner pour une courte période.

Une réflexion sur l'attractivité des hébergements et des services proposés est en cours afin de consolider notre visibilité auprès des partenaires médico-sociaux et d'améliorer nos prestations auprès du public.

Résidence Autonomie La Cour - 1 place :

Un plafonnement du taux d'occupation de l'accueil temporaire perdure. Plusieurs causes ont été diagnostiquées :

- La configuration de l'appartement (uniquement un velux).
- Les conséquences de la crise sanitaire.
- Une méconnaissance de cette offre de service.

Plusieurs actions sont prévues en 2023 pour renforcer l'attractivité de ce service et sa connaissance par le public : accueil durant la saison hivernale, offre dans le cadre de parcours avec le centre hospitalier (lien avec la filière), promotion durant le repas des seniors de la commune, actions de communication (presse, bulletins, affichages).

Trouver une solution adaptée à chacun

EHPAD des Parouses (dispositif spécifique de crise) -1 place :

Le lit HTC (Hébergement temporaire de crise) a bien été sollicité sur la fin d'année 2022, il permet de prendre en charge très rapidement une personne âgée en situation sociale et/ou familiale défavorisée pour un séjour de 1 mois en accord avec les services sociaux.

EHPAD La Prairie – 13 places :

Les travaux de la toiture et les dégâts ont engendré le déménagement provisoire des résidents du 4^e étage en lieu et place de l'hébergement temporaire, rendant pour 2022 impossible tout accueil temporaire.



LES FOYERS SOLEIL

Les Foyers Soleil sont des logements de type studios, appartenant à des bailleurs sociaux et loués au CIAS, proposés à un public de personnes de plus de 60 ans, ayant des revenus modestes.

51 personnes vivent au sein des Foyers Soleil du CIAS.

Répartition des résidents selon le genre

Femmes	Hommes
29	22

Âge des résidents

Moyenne d'âge des résidents : **77,7 ans** (78,3 ans en 2020).

Répartition selon l'âge

Age	Effectif	Répartition
60-69 ans	6	12 %
70-79 ans	24	47 %
80-89 ans	17	33 %
90 ans et plus	4	8 %

Trouver une solution adaptée à chacun

Situation des résidents

Tous sont **à la retraite**.

Mouvements

5 résidents ont quitté les logements en 2022 :

- **3 résidents décédés.**
- **1 résident est entré dans un établissement du CIAS (EHPAD Les Airelles).**
- **1 résident a déménagé dans un autre domicile.**

8 résidents sont entrés en 2021.

Taux d'occupation : En 2021, le taux d'occupation a été de **93,36 %**.

Aides techniques et humaines

Les résidents des Foyers Soleil font appel à différents types d'aides :

- téléalarme
- aide à domicile
- SPASAD
- portage du repas

Forfait autonomie

Diverses actions de prévention sont proposées aux résidents des Foyers Soleil. Elles sont gratuites pour ces bénéficiaires et ouvertes au public extérieur. Elles sont prises en charge financièrement dans le cadre du forfait autonomie financé par la CNSA et transitant par le Conseil Départemental.

Ces actions sont menées par des professionnels, soit à domicile, de manière individuelle, soit au sein de la Résidence Autonomie La Villa Romaine.

Elles comprennent :

- De la **gymnastique douce**.
- De la **musicothérapie**.
- Des **séances de bien-être articulaire et de marche**, en extérieur.

Les **actions collectives** qui permettent de sortir de l'environnement quotidien ont été suspendues en 2022 du fait de la crise sanitaire.

Trouver une solution adaptée à chacun

Contacts réalisés

Visites	Echanges téléphoniques ou mails
256	741

On compte ainsi une moyenne de **5 visites et 14 appels par an et par résident, pour** 3 types de situations :

- **31%** de situations très complexes qui prennent beaucoup de temps (sociales, médicales, financières...)
- **29 %** de situations complexes avec besoin de suivis réguliers et des demandes ponctuelles.
- **40 %** de situations qui sollicitent peu le service mais peuvent prendre du temps au niveau administratif lorsqu'elles rencontrent des difficultés (CAF, sinistre pour dégât des eaux...).

Accompagnements des résidents des Foyers Soleil

L'accompagnement des résidents est assuré par le binôme agent d'accompagnement / chef du service Aide à la Vie Quotidienne. L'agent d'accompagnement des Foyers Soleil est l'interlocutrice des résidents au sein du CIAS. Elle a pour mission de **maintenir et favoriser un lien social**, pour les résidents souvent isolés. Ce lien se crée par le biais d'appels passés pour prendre des nouvelles, échanger un instant, recueillir éventuellement des plaintes ou des demandes et par le biais de visites à domicile. Deux visites systématiques dites « **de courtoisie** » sont planifiées tous les ans : à l'occasion de la **distribution des ballotins de chocolats** en fin d'année et de la **prévention de la canicule**, en été.

C'est un **moment de rencontre privilégié** pour faire un bilan sur leur état de santé, sur les activités auxquelles ils participent, l'état du logement, les éventuels problèmes techniques rencontrés dans celui-ci, les besoins, questions ou attentes. L'agent d'accompagnement diffuse également des informations (guide des services du CIAS, programme animation de La Villa Romaine...). Elle gère aussi les inscriptions à certaines actions individuelles et fait le lien avec les professionnels concernés.

D'autres visites sont liées **aux mouvements de résidents** : visites de pré-admission pour les candidats à l'entrée en Foyers Soleil, états des lieux entrant et sortant, visites après installation du résident (vérification des noms sur les portes palières, les boîtes aux lettres et les platines d'interphone, emménagement).

L'agent d'accompagnement a un rôle dans la **mise en relation des résidents avec les différents services et dispositifs du territoire**. Il est repéré comme ressource dans l'aide à la gestion des problèmes du quotidien.

Cette action est conduite dans le cadre de nombreux partenariats internes ou externes au CIAS.

Trouver une solution adaptée à chacun



Foyers Soleil. *Photographe Laurent Cousin*



Foyers Soleil. *Photographe Laurent Cousin*

Nouveautés

2022 : Réponse positive du Conseil Départemental suite à dépôt d'un dossier du CIAS dans le cadre de l'appel à projet pour la transformation des Foyers Soleil en **Habitat inclusif**.

Deux unités d'habitat inclusif seront donc lancées en 2023 puis deux autres en 2024.

▶ LES RÉSIDENCES AUTONOMIE EN BREF

Résidence Autonomie - La Cour

1) RÉNOVATION - La sortie progressive de la crise sanitaire a permis à la direction de la structure et au service bâtiments de donner une nouvelle impulsion au projet de rénovation de l'établissement. La phase esquisse a été réalisée fin 2022 avec des choix importants et des arbitrages, sous la conduite de la Direction Générale au CIAS. Les prochaines phases s'enchaîneront avec un rythme soutenu en 2023 avec la consultation des résidents dans le cadre du CVS et l'avant-projet sommaire - APS durant le 1^{er} trimestre.



Résidence Autonomie « La Cour ». Photographie Laurent Cousin

2) PERFORMANCE - L'augmentation du taux d'occupation de la résidence La Cour a été significative avec un objectif visé à 98 %. Cette augmentation du nombre des entrées a nécessité une forte mobilisation de l'équipe.

Il reste toutefois un point de fragilité qui concerne l'accueil temporaire dont le remplissage plafonne à 25 %. Cette situation amènera la direction à mener des campagnes de communication ciblées en 2023 pour promouvoir ce service.

3) PROBLÈME TECHNIQUE - La vétusté du réseau d'eau chaude et des incidents sur la chaudière bois ont provoqué une prolifération de légionelles (avril et décembre). Ce risque a conduit les équipes à déployer des moyens importants pour protéger les résidents : douchettes antilegionelles, informations aux résidents et professionnels, purges... Deux groupes eaux ont été réunis à la suite de ces dépassements de seuils.

4) REDÉMARRAGE - Plusieurs contraintes liées à la crise sanitaire Covid-19 ont été allégées en 2022. Cette évolution a permis une redynamisation des activités, animations et évènements. Le forfait autonomie a pu être déployé plus efficacement avec une participation des résidents en hausse. Les sorties ont également repris. Ce fut par exemple le cas au col de la Forclaz où les résidents ont profité d'un agréable repas. Enfin, la mise en place d'une animation chaque week-end a été très appréciée par les résidents et les proches.

Trouver une solution adaptée à chacun

Les actions phares



Sortie au col de la Forclaz.
Services CIAS

- Sortie au col de la FORCLAZ
- Augmentation du taux d'occupation de 80 à 89 %
- Mise en place d'un chariot urgence opérationnel
- Mutualisation du personnel avec l'EHPAD
- Campagne de vaccination Covid pour les résidents
- Changement de direction en fin d'année 2022, mutualisée avec l'EHPAD Les Vergers

PERSPECTIVES

- Mise en place des animations le week-end
- Poursuite du projet de rénovation de l'établissement

Chiffres clés (en annexe)



Une résidente de La Cour. *Photographe Laurent Cousin*



Des résidents de la Cour. *Photographe Laurent Cousin*

Résidence Autonomie - Les Pervenches

Une année 2022 de transition, qui s'est articulée autour du rétablissement d'une vie sociale de qualité, dans une structure où la situation sanitaire a laissé une empreinte morose.

Le vieillissement des résidents, qui pour la moitié d'entre eux ont plus de 90 ans, a majoré la charge de travail et l'accompagnement. Dès lors, les équipes des Pervenches ont été davantage mobilisées pour l'aide aux gestes de la vie quotidienne, pour la stimulation pour participer aux animations, pour les démarches administratives, les situations médicales complexes ou encore les accompagnements de fin de vie.



Résidence Autonomie Les Pervenches.

Photographe Laurent Cousin

À retenir pour cette année :

- La fierté d'avoir 3 centenaires dans la structure au sein de laquelle ces moments de joie ont pu être fêtés.
- L'arrivée d'une nouvelle référente hébergement à mi-temps, qui a su dynamiser son équipe au service des usagers et de la qualité. Sa feuille de route 2022 s'est principalement intéressée à l'amélioration du temps des repas et du service au restaurant, concomitamment à la mise en place de l'unité centrale de production senior de la cuisine municipale d'Annecy.
- L'attribution du Ségur de la santé à tous les professionnels des résidences Autonomie, gommant ainsi les injustices ressenties.

Les actions phares

- Le projet d'animation engagé « l'envie d'avoir envie ! », qui a su intéresser les résidents et dynamiser un service indispensable au maintien de l'autonomie et au plaisir de vivre en collectivité,
- La mise en place mensuelle d'un petit déjeuner collectif et convivial, associant plaisir de l'usager, promotion des bonnes habitudes alimentaires, repérage des fragilités pour une meilleure prévention des troubles liés à la dénutrition,

Trouver une solution adaptée à chacun

- La fidélisation des professionnels dans une perspective de cohésion d'équipe et de bien-être au travail. Les formations des encadrants de proximité IDEC, référent hébergement et Directrice ont permis de repérer les leviers de motivation et de renforcer le management positif pour un travail serein,
- La rénovation du salon de coiffure avec l'acquisition d'un fauteuil massant pour le plus grand plaisir des usagers.

PERSPECTIVES

- Étudier et repenser les locaux de l'établissement afin de faciliter l'accessibilité de la salle de gymnastique et profiter des investissements en matériels sportifs acquis au cours de l'année 2021,
- Conclure un partenariat avec l'association « Lire et sourire » afin de proposer des lectures collectives ou individuelles aux usagers des Pervenches. Cet accord favorisera l'accès à la lecture et notamment par la participation active des seniors à la vie publique avec la mise en place d'un atelier Revue de Presse,
- Concevoir collectivement, une démarche d'admission des nouveaux résidents afin d'améliorer la qualité de l'accueil et favoriser une meilleure intégration.

Chiffres clés (en annexe)



Résident de la Résidence Autonomie Les Pervenches.
Photographe Laurent Cousin



Résidente de la Résidence Autonomie
Les Pervenches.
Photographe Laurent Cousin

Trouver une solution adaptée à chacun

Résidence Autonomie - La Villa Romaine

L'accalmie de la pandémie et l'avancement de la rénovation de la Villa Romaine ont redonné un souffle de vie à l'établissement. La création de 7 logements supplémentaires viennent consolider la vocation sociale de la structure avec l'accueil de nouveaux usagers présentant des vulnérabilités d'ordre motrices, psychiatriques ou encore sociales.

Malgré des problématiques de ressources humaines et notamment de recrutement sur des postes aides-soignants, l'année s'est articulée autour de la préservation de l'autonomie et le rétablissement des liens sociaux. Nous retiendrons de 2022 :



Résidence Autonomie La Villa Romaine.

Photographe Laurent Cousin

- La polyvalence des équipes d'auxiliaires de vie qui a permis de maintenir un accompagnement paramédical de qualité,
- L'attribution du Ségur de la santé à tous les professionnels des résidences Autonomie, par décision du Grand Annecy,
- L'avancement des travaux avec la rénovation de 10 logements et la livraison d'une nouvelle salle d'animation et d'un bureau pour l'animatrice.

Les actions phares, témoignages, partenariat

- La formalisation des projets d'accompagnement individualisés qui a instauré une prise en compte de la singularité de chaque résident et une écoute plus ciblée. Cette approche fondée sur les envies et les besoins des usagers a réinsufflé du sens dans les missions des professionnels,
- Dans le cadre de l'animation sociale, les échanges et les partages autour de la photographie ont abouti à une touchante exposition de moments de vie, qui a rencontré un franc succès auprès des résidents et de leurs proches,
- La poursuite du partenariat avec les Foyers Soleil et l'ouverture des activités à leurs usagers. Au-delà du rayonnement de l'établissement sur l'extérieur, cette collaboration permet d'enrichir et de diversifier les ateliers proposés dans le cadre du forfait autonomie,
- L'instauration de soirées à thèmes afin de promouvoir les liens sociaux et atténuer l'impact psychologique laissé par la crise sanitaire.

Trouver une solution adaptée à chacun

Témoignages

« Formidable, formidable ! Je suis très bien à la Villa Romaine malgré la période de travaux. L'équipe est très gentille et serviable. Grâce aux conseils de ma sœur, j'ai commencé à participer aux animations proposées par l'animatrice et je regrette de ne pas y être allée plus tôt ! »

Lucette D. 93 ans.

PERSPECTIVES

- La mise en place d'un projet d'animation 2023 ambitieux, qui s'articulera autour « des rencontres intergénérationnelles, de la connaissance et de la transmission »,
- Une demande d'augmentation du temps de travail de l'animatrice,
- L'avancement des travaux, notamment la livraison de la salle de motricité et de la terrasse,
- Le déploiement et l'accompagnement des équipes dans l'utilisation de nouveaux outils de travail tels que le Dossier Unique Informatisé et le logiciel qualité Blue Kangoo.

Chiffres clés (en annexe)



Résidents de la Résidence Autonomie La Villa Romaine. *Photographe Laurent Cousin*

▶ LES EHPAD

EHPAD - LES AIRELLES

Dans un contexte d'incertitude dû à l'inflation, la crise énergétique et les difficultés structurelles de recrutements, l'EHPAD des Airelles a dû se réinventer en interne avec parfois recours à du personnel intérimaire pour continuer à assumer pleinement sa mission.

L'année 2022 a permis le retour des familles dans l'institution, notamment pour des journées festives.



EHPAD Les Airelles. Photographie Laurent Cousin

Travaux

- Changement groupe électrogène suite incendie.
- PPI sur 3 ans : Rénovation de chambres / Achat de 20 lits.
- Distribution et rénovation des bureaux administratifs.

Ressources humaines

- Mise à disposition à temps partiel de l'agent de maintenance de La Prairie, pour les Airelles (absence maladie) de l'agent titulaire.
- Départ en octobre de l'assistante de direction qui a assuré également le remplacement aux Airelles (3 mois).

Les actions phares

Finances

• Plan d'Aide à l'Investissement de l'ARS permettant l'amélioration de la qualité de vie au travail et de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Achat d'une tovertafel, de guéridons, d'un bladder, de coussins, de matelas, de talonnières, de collecteurs de déchets, d'une auto-laveuse pour un montant de 24 400 €.



Résidentes de l'EHPAD Les Airelles avec la Tovertafel.
Photographie Laurent Cousin

Trouver une solution adaptée à chacun

Projet d'établissement

Un premier travail interne sur le projet d'établissement a été conduit. Pour sa validation finale, celui-ci devra s'intégrer dans un travail et des objectifs transversaux à conduire au sein du CIAS.

Animations

Participations avec plusieurs établissements à des Olympiades.

Remerciements des familles tout au long de l'année (extraits) :

- « Merci pour vos bons soins, votre gentillesse et votre dévouement ».
- « Tous nos remerciements au personnel de l'EHPAD pour son dévouement... soyez fiers de votre activité si utile à tous les résidents et leurs familles... ».
- « Merci beaucoup à vous pour l'intérêt que vous portez à ma maman et à tous les résidents pour leur meilleur bien ».

PERSPECTIVES

Travaux :

- Contrôle d'accès.
- Aménagement mobiliers jardin.

Relance des projets personnalisés.

Mise en place du DUI (logiciel soins) et logiciel qualité.

Renforcement mutualisation des personnels et pratiques Airelles / Prairie.

Chiffres clés (en annexe)



Sortie au bord du lac avec des résidents des Airelles.
Photographe Laurent Cousin



Animation aux Airelles. *Photographe Laurent Cousin*

Trouver une solution adaptée à chacun

EHPAD - LES ANCOLIES

L'année 2022 a permis une sortie progressive de la crise sanitaire. À noter, une reprise des projets et des activités liées à la réouverture de l'établissement sur l'extérieur avec les familles et les différents partenaires. Ce qui a créé un effet bénéfique tant auprès des résidents, de leur famille que des professionnels.



EHPAD Les Ancolies. Photographe Laurent Cousin

L'équipe de l'EHPAD Les Ancolies a été déstabilisée :

- Sur le plan des ressources humaines avec des difficultés de recrutements surtout d'infirmières et d'un médecin coordonnateur.
- Et concernant un taux d'occupation particulièrement bas.

Cette année a également été marquée par l'arrivée d'un référent hébergement, d'une nouvelle IDEC et d'une nouvelle Directrice.

Le changement de prestataire pour la production des repas est à noter et avec lui, des réorganisations en interne.

Enfin, 2022 s'est terminée dans la convivialité avec le repas de Noël partagé avec les familles.

Les actions phares

- La création du pôle hébergement avec la mise en place d'un référent hébergement et d'une équipe dédiée d'auxiliaires de vie, à l'identique des autres établissements du CIAS.
- Le PAI qui a permis de financer du matériel pour le bien-être et la sécurité des résidents (la Tovertafel, un lit douche, un lit de transfert pour la balnéothérapie et la borne mélo).
- Aménagement de la salle de pause du personnel afin d'améliorer la qualité de vie au travail grâce à une enveloppe financière du Grand Annecy.
- Le repas de Noël avec les familles. 🍷
- Une inspection de l'ARS.



Repas de Noël aux Ancolies. Photographe Laurent Cousin

Trouver une solution adaptée à chacun

PERSPECTIVES

- Mise en œuvre des projets de vie personnalisés pour les résidents ainsi que les directives anticipées.
- Augmentation du taux d'occupation à 98 %.

Chiffres clés (en annexe)



Animation musicale aux Ancolies. *Photographe Laurent Cousin*

EHPAD - LE BARIOZ

Sodexo / Cuisine centrale

- Changement de prestataire depuis le 1^{er} mars 2022, avec la cuisine centrale qui prépare et achemine les repas des résidents depuis cette date.
- Création d'un poste de référent hébergement pour encadrer les 12 postes d'auxiliaires de vie et l'équipe d'entretien.
- Acquisition de chariots de régie thermique pour acheminer les repas et maintenir l'alimentation en compartiments séparés entre le chaud et le froid.



EHPAD Le Barioz. *Photographe Laurent Cousin*

Trouver une solution adaptée à chacun

Les actions phares (maxi 5) dont témoignages, partenariat

PAI 2022 : Un budget de 19 600 € attribué à l'EHPAD par l'ARS pour améliorer la prise en charge des résidents (6 chariots de soin, 3 rails supplémentaires, 1 lit douche, 1 fauteuil de pesée assise, 1 Tovertafel).

Salle de pause : finalisation de l'aménagement des espaces dédiés aux collaborateurs.

Apéritif des familles en juin 2022 avec de nombreux participants.

Barbecue avec l'ensemble des professionnels pour favoriser la cohésion des équipes.

Mise en place des séances de cinéma par des familles volontaires les dimanches.

PERSPECTIVES

Le CIAS et la mairie d'Argonay ont pour projet de mettre en place un kiosque à la disposition des résidents et des familles à l'entrée de l'établissement.

Poursuivre les actions qui favorisent le rapprochement entre les résidents/familles et les équipes soignantes.

Mise en place du nouveau DUI au sein de l'EHPAD.

Mise en place des nouveaux cycles de travail pour harmonisation des horaires sur les différents EHPAD du CIAS.

Mettre en œuvre des actions favorisant le recrutement.

Chiffres clés (en annexe)



Une salariée et une résidente des Barioz.
Photographe Laurent Cousin



Salariée à la blanchisserie des Barioz.
Photographe Laurent Cousin

Trouver une solution adaptée à chacun

EHPAD - LA BARTAVELLE

L'année 2022 a mis en évidence la sortie progressive de la crise sanitaire avec une réouverture de l'établissement sur l'extérieur en lien avec les différents partenaires, les familles et la reprise des activités qui a été bénéfique pour tous.

L'équipe de La Bartavelle a été déstabilisée suite au départ de plusieurs infirmières avec des difficultés de recrutement pour les remplacer.

Cette année est marquée par l'arrivée d'une



Une salariée et le chien de la Bartavelle.

Photographe Laurent Cousin



EHPAD La Bartavelle. *Photographe Laurent Cousin*

nouvelle directrice.

Le changement de prestataire pour la production des repas est à noter et avec lui, des réorganisations en interne.

Enfin, le repas de Noël en présence des résidents, des familles et des professionnels a permis de terminer cette année sur une note de convivialité.

Les actions phares

- En lien avec les évolutions liées à la restauration : création du pôle hébergement avec la mise en place d'un référent hébergement et d'une équipe dédiée d'auxiliaire de vie.
- Le PAI qui a permis de financer du matériel pour le bien-être et la sécurité des résidents ainsi que pour l'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels.
- Aménagement de la salle de pause du personnel afin d'améliorer la qualité de vie au travail, financé par le Grand Annecy.
- Le repas de Noël avec les familles.
- La réflexion avec le cabinet « POLITEIA », sur la création de nouveaux cycles de travail avec de nouveaux horaires sur 3 sites en expérimentation dont La Bartavelle.

Trouver une solution adaptée à chacun

PERSPECTIVES

- Mise en œuvre des projets de vie personnalisés pour tous les résidents ainsi que les directives anticipées.
- Augmentation du taux d'occupation à 98 %.

Chiffres clés (en annexe)



Une salariée et une résidente à la Bartavelle.
Photographe Laurent Cousin



Un salarié et une résidente à la Bartavelle.
Photographe Laurent Cousin

EHPAD - LES PAROUSES

Sodexo / Cuisine centrale

- Changement de prestataire depuis le 1^{er} mars 2022, avec la cuisine centrale qui prépare et achemine les repas des résidents depuis cette date.
- Création d'un poste de référent hébergement pour encadrer les 12 postes d'auxiliaires de vie et l'équipe d'entretien.
- Acquisition de chariots de régie thermie pour acheminer les repas et maintenir l'alimentation en compartiments séparés entre le chaud et le froid.



EHPAD Les Parouses.
Photographe Laurent Cousin

Trouver une solution adaptée à chacun

Les actions phares

Plan d'Aide à l'Investissement (PAI) 2022 : Un budget de 19 600 € attribué à l'EHPAD par l'ARS pour améliorer la prise en charge des résidents (6 chariots de soin, 3 rails de lit supplémentaires, 1 lit douche, 1 fauteuil de pesée assise, 1 Tovertafel).

Début des travaux de peinture sur les coursives des 2 étages, finalisation sur 2023.

Finalisation aménagement de la salle de pause.

En juin, barbecue avec l'ensemble des professionnels pour favoriser la cohésion d'équipe.

PERSPECTIVES

- Mise en place d'un nouveau DUI afin d'harmoniser le dossier de soin des résidents à l'ensemble des différents établissements du CIAS et logiciel qualité.
- Poursuite des actions qui favorisent le rapprochement entre les résidents/familles et les équipes soignantes.
- Mise en place des nouveaux cycles de travail pour harmoniser les horaires sur les différents EHPAD du CIAS.

Chiffres clés (en annexe)



La balnéo aux Parouses.
Photographe Laurent Cousin



Une salariée et une résidente aux Parouses.
Photographe Laurent Cousin

Trouver une solution adaptée à chacun

EHPAD - LA PRAIRIE

Année avec son lot d'incertitudes qui a exigé rigueur et prévoyance sur les orientations budgétaires et le taux d'occupation.

La reprise des travaux d'étanchéité tardive n'a pas permis de mettre à disposition les chambres du 4^e étage et a eu une incidence sur le taux d'occupation (-18 places).



EHPAD La Prairie.

Photographe Laurent Cousin

Travaux

- Réfection de la toiture suite à des infiltrations d'eau.
- Changement des robinetteries.
- PPI sur 3 ans : Rénovation de chambres / Achat de 20 lits.

Ressources humaines

- Mise à disposition à temps partiel de l'agent de maintenance pour les Airelles (absence maladie).
- Arrivée en octobre d'une nouvelle assistante de direction qui a assuré également le remplacement aux Airelles (3 mois).

Les actions phares

Projet d'établissement

Un premier travail interne sur le projet d'établissement a été conduit. Pour sa validation finale, celui-ci devra s'intégrer dans un travail et des objectifs transversaux à conduire au sein du CIAS.

Animations

Reprise des repas à thèmes en présence des familles.

Animations sportives avec de nombreuses sorties extérieures en montagne.

Remerciements des familles pour le repas de fin d'année (extraits) :

- « *Mon fils a passé un bon moment avec sa grand-mère... tout était parfait, super équipe !!! Merci à vous* ».
- « *Merci à l'ensemble des collaborateurs, c'était un moment extrêmement agréable, super bien préparé, bien décoré et avec un excellent repas ! Respect total pour l'investissement* ».
- « *Je vous remercie pour le bon moment passé... MERCI, MERCI....* ».

Trouver une solution adaptée à chacun

PERSPECTIVES

Travaux :

- Réfection du 4^e étage (peinture, plinthes et boiserie) + contrôle d'accès.
- Aménagement mobiliers jardin.

Relance des projets personnalisés.

Mise en place du DUI (logiciel soins) et logiciel qualité.

Renforcement mutualisation des personnels et pratiques Airelles / Prairie.

Chiffres clés (en annexe)



Sortie à la montagne de résidents de la Prairie
Photographe Laurent Cousin



Carnaval à la Prairie *Photographe Laurent Cousin*

EHPAD - LA RÉSIDENCE HEUREUSE

L'année 2022 a été l'année de relance des activités et des projets au sortir de la pandémie. La réflexion sur les organisations de travail et la stabilisation des équipes soignantes (nouvelle IDEC, nouvelles IDE et AS) ont permis d'améliorer les conditions de travail des équipes. Les nouveaux équipements mis en place grâce à la subvention PAI ont contribué à renforcer les prises en soins de qualité des résidents présentant des difficultés à la mobilisation.

Cette année 2022 s'est clôturée par un repas festif très apprécié de tous en compagnie des résidents, des familles et les professionnels.



EHPAD La Résidence Heureuse.
Photographe Laurent Cousin

Trouver une solution adaptée à chacun

Les actions phares dont témoignages, partenariat

- La subvention PAI ARS a permis l'installation de rails de transfert dans 5 chambres ainsi que l'achat d'un Tovertafel dont les jeux stimulent chaque résident en fonction de ses capacités cognitives.
- La formation SNOEZELLEN pour les professionnels a permis d'envisager sereinement la mise en place d'un projet en lien avec cette approche. Plus qu'une méthode, l'approche Snoezelen est une démarche d'accompagnement, un état d'esprit, un positionnement d'écoute et d'observation, basés sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles, privilégiant la notion de « prendre soin ».
- La stabilisation de l'équipe transversale des IDE, des AS et des Auxiliaires de vie a été l'occasion de remettre du lien et de la cohésion d'équipe. L'amélioration de la Qualité de vie au travail des professionnels a évidemment eu une répercussion positive au niveau de la prise en soins de nos aînés.
- La réflexion sur la mise en place des nouveaux horaires de travail et le choix pour la Résidence Heureuse d'être l'établissement pilote pour les amplitudes horaires de 10h45 pour l'équipe IDE, AS, Auxiliaires de vie
- Le réaménagement des espaces professionnels au 1^{er} étage avec la création d'une salle de réunion, d'une salle de repos pour les professionnels (canapés, relax, télévision).

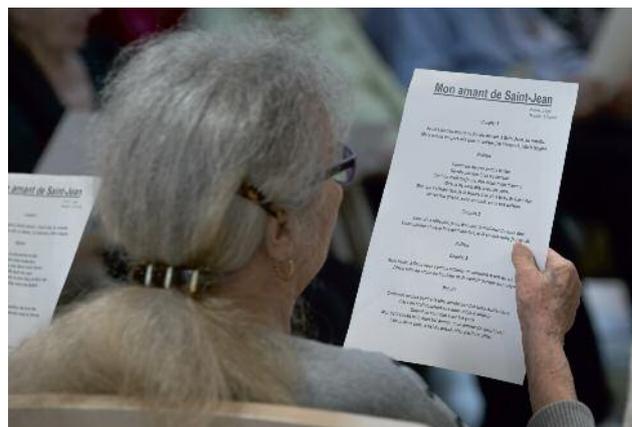
PERSPECTIVES

- Le jardin thérapeutique des senteurs aménagé pour tous les résidents et avec eux, afin de d'utiliser les 5 sens autour de plantes odorantes, de cabanes à insectes. L'intervention d'une botaniste, d'un conférencier, d'une art-thérapeute, en collaboration avec l'animateur de la résidence vont permettre de faire vivre cet espace.
- Le repas thérapeutique au niveau des deux unités protégées ainsi que la mise en place d'actions collectives d'animation vont contribuer significativement au maintien des capacités des résidents de ce secteur.

Chiffres clés (en annexe les graphiques)



Animation musicale à la Résidence Heureuse.
Photographe Laurent Cousin



Animation chants à la Résidence Heureuse.
Photographe Laurent Cousin

Trouver une solution adaptée à chacun

EHPAD - LES VERGERS

1) Redémarrage - Comme l'ensemble des services du CIAS, l'EHPAD Les Vergers a tourné la page en 2022 à plusieurs contraintes liées à la crise sanitaire Covid-19. À ce titre, les animations et événements ont été plus nombreux et les proches ont participé plus fréquemment aux activités. Un nouveau souffle a été ressenti par les résidents et leur entourage, et également par les équipes. En effet, plusieurs projets de fond ont pu être lancés (ou relancés) ce qui a permis de redonner des perspectives et de renforcer la cohésion.



EHPAD Les Vergers. *Photographe Laurent Cousin*

À titre d'exemple, la rédaction des projets personnalisés a été relancée avec l'établissement d'un calendrier de réalisation. Un travail important a également été mené par la nouvelle IDEC arrivée en début d'année. Enfin, en concertation avec les membres du CODIR, le projet de sécurisation des accès a été lancé avec la création d'un accès dédié aux agents et d'un accès dédié aux professionnels extérieurs.

2) Synergie - La proximité géographique entre l'EHPAD et la Résidence Autonomie est une force, un atout qui donne du sens au parcours d'accompagnement des personnes âgées. Cette continuité a été renforcée en 2022 avec des animations partagées EHPAD / Résidence Autonomie, mais aussi avec des interventions régulières des équipes de chaque établissement.

À titre d'exemple, les équipes de la Résidence La Cour interviennent en soutien des soignants de l'EHPAD pour la réalisation des toilettes. La réalisation d'un exercice d'évacuation à l'EHPAD Les Vergers a également permis de tester la mobilisation des deux équipes pour faire face.

3) Performance - L'augmentation du taux d'occupation de l'EHPAD a été significative avec un objectif visé à 98 %. Cette augmentation du nombre des entrées a nécessité une forte mobilisation de l'équipe.

Cette situation a conduit le CODIR à lancer un projet 2023 de création d'un nouveau processus qualitatif des admissions sur le site Les Vergers / La Cour. L'objectif est de maintenir une bonne réactivité garantissant un taux d'occupation élevé avec une montée en gamme concernant l'accueil des nouveaux résidents (accueil physique à l'entrée, mot de bienvenu, présentation aux autres résidents).

4) Bien-être - L'utilisation de nouveaux outils multisensoriels a été appréciée par les agents et les résidents. La mise en place de la tovertafel de l'EHPAD a permis une utilisation fréquente au Cantou.

Trouver une solution adaptée à chacun

Les actions phares dont témoignages, partenariat

- Mutualisation du personnel avec l'EHPAD.
- Campagne de vaccination Covid pour les résidents.
- Mise en place de la tovertafel.
- Sortie au col de la Forclaz.
- Augmentation du taux d'occupation.
- À noter : changement de direction en fin d'année 2022, mutualisée avec La Résidence Autonomie La Cour.

PERSPECTIVES

- Mise en place d'un nouveau DUI afin d'harmoniser le dossier de soin des résidents à l'ensemble des différents établissements du CIAS et logiciel qualité.
- Poursuite les actions qui favorisent le rapprochement entre les résidents/familles et les équipes soignantes.
- Mise en place des nouveaux cycles de travail pour harmonisation des horaires sur les différents EHPAD du CIAS.

Chiffres clés (en annexe)



Animation aux Vergers. Photographie Laurent Cousin

Trouver une solution adaptée à chacun

CHIFFRES CLÉS 2022

ÉTABLISSEMENTS CIAS (annexes)

8 EHPAD - HÉBERGEMENT CLASSIQUE (HORS UNITÉ DE VIE SÉCURISÉE)

	Les Airelles	Les Ancolies	Le Barioz	La Bartavelle	Les Parouses	La Prairie	La Résidence Heureuse	Les Vergers
Localisation	Annecy	Poisy	Argonay	Annecy (Meythet)	Annecy	Annecy	Annecy	Annecy (Annecy-Le-Vieux)
Capacité d'accueil totale	47	46	48	36 +13 ADIMC	55	72	56	31
Nombre de résidents présents au 31/12/2022	42	26	41	32 +13 ADIMC ¹	50	63	50	31
Tarif journalier 2022	71.89 €	74.22 €	74.22 €	74.22€	76.32 €	70.09 €	79€39	78€89
GMP (sur l'année)	711.86	833.19	774.33	732.23 768.62 ADMIC	754.48	747.98	784.54	723.68
Taux d'occupation	86.43 %	58.71 %	78.04 %	81.07% 100% ADIMC	88.06 %	88.52 %	89.89 %	97.16 %
Moyenne d'âge au 31/12/2022	89 ans et 1 mois	83 ans et 5 mois	88 ans et 8 mois	85 ans 4 mois + ADIMC 63 ans et 8 mois	86 ans 5 mois	85 ans et 10 mois	88 ans et 4 mois	90 ans 11 mois
Revenu moyen	1 767,76 €	1641 € Concerne 14 nouveaux résidents	*	1535 € Concerne 20 +1 AT (pas pris en compte pour le calcul nouveaux résidents)	1 359.95 €	1 412.01 €	1 712.68 €	1 316.98 € sur 9 résidents
Bénéficiaire APL	11	16	8	20	14	23	11 (hors UVS)	6
Bénéficiaire AS	9	11	5	13	11	17	14 (hors UVS)	8 dont 1

¹ Dispositif spécifique d'hébergement à La Bartavelle

Trouver une solution adaptée à chacun

		résidents		en compte pour le calcul nouveaux résidents				
Bénéficiaire APL	11	16	8	20	14	23	11 (hors UVS)	6
Bénéficiaire AS	9	11	5	13	11	17	14 (hors UVS)	8 dont 1 aide de l'Etat
Nombre d'entrées	24	11	20	15 + 2 ADIMC + 1 temporaire	28	14	18 (hors UVS)	34
Durée moyenne du séjour	2 ans 3 mois	3 ans et 2mois	3 ans et 2 mois et 12 jours	2 ans et 09 mois / ADIMC 6 ans et 08 mois	2 ans 1 mois	3 ans et 6 mois	2 ans et 12 mois	344,05 jours

EHPAD - HÉBERGEMENT EN UNITÉ DE VIE SÉCURISÉE

	Les Airelles	Les Ancolies	Le Barioz	La Bartavelle	Les Parouses	La Résidence Heureuse	Les Vergers
Capacité d'accueil	19	24	32	24	24	24	10
Taux d'occupation	99.45 %	79.86 %	71.88%	50.45%	37.32 %	98.05 %	85.37 %
Moyenne d'âge au 31/12/2022	90 ans 4 mois	83 ans et 4 mois	84 ans et 2 mois	85 ans et 7 mois	88 ans et 8 mois	89 ans et 1 mois	87 ans et 6 mois
Nombre d'entrées	2	3	13	3	5	8	9
Durée moyenne du séjour	2 ans et 9 mois	2ans et 2mois	3 ans et 1 mois et 3 jours	4 ans et 1 mois	1 an 3 mois	2 ans et 12 mois	276 jours

Trouver une solution adaptée à chacun

3 RÉSIDENCES AUTONOMIE - HÉBERGEMENT CLASSIQUE

	La Cour	Les Pervenches	La Villa Romaine
Localisation	Anancy (Anancy-Le-Vieux)	Anancy (Cran-Gevrier)	Anancy
Capacité d'accueil totale	51 définitifs 1 temporaire	60 définitifs 4 temporaires	44 dont 39 louables pour cause de travaux
Nombre de résidents présents au 31/12/2022	50 définitifs 0 temporaire	57 définitifs 1 temporaire	40 (en travaux depuis 2019)
Tarif journalier 2022	Héberg. simple mansardé = 35.25 € Héberg. simple non mansardé = 36.60 € Héberg. Dble = 40.55 € Héberg. T2 = 44.25 € Héberg. T3 = 48.10 € Héberg. tempo 1 personne = 41.35 € Héberg. tempo 2 personnes = 49.49 €	Définitif : 29.30 € Temporaire : 35.95 €	Heberg. Permanent 1 pers = 34.30 € Heberg. Permanent 2 Pers= 40.30 €
GMP	Définitif : 199,3	248.81 (sur l'année)	208.64
Taux d'occupation	87,68 % en définitif 25.21 % en temporaire	96,95 % en définitif 39,73 % en temporaire	78,98%
Moyenne d'âge au 31/12/2022 séjour classique	87 ans et 9 mois	85 ans et 2 mois	79 ans et 1 mois
Moyenne d'âge au 31/12/2022 séjour temporaire	-	86 ans et 3 mois	/
Revenu moyen	1 750 €	1400,50 €	1184,72 €
Bénéficiaire APL	3	16	21
Bénéficiaire AS	5	12	15
Nombre d'entrées temporaires	1	4	0
Nombre d'entrées définitives	16	8	10
Durée moyenne du séjour	Définitif : 6 ans et 4 mois	Définitif : 5 ans et 6 mois	4 ans et 6 mois

LES SERVICES HÔTELIERS

Concernant la restauration l'année 2023 a été synonyme de grands changements :

- le marché avec le prestataire privé a pris fin au 28/02/23.
 - la cuisine centrale municipale spécialisée seniors a ouvert le 01/02/23 et a repris les 4 EHPAD concernés au 01/03/23.
 - L'équipe de cuisiniers s'est étoffée passant de 14 à 23 agents soit 21.48 ETP pour les 11 sites.
- Pour le service blanchisserie en revanche peu de changements sur 2022 mais de nombreuses absences de personnel qui ont mis en difficulté son bon fonctionnement.

Les actions phares

La signature de la convention de service commun avec la restauration municipale d'Annecy a été conclue à l'automne. Les travaux en cuisine centrale retardés ont obligé les établissements à s'organiser pour reprendre la transformation des textures modifiées au sein des cuisines satellites des EHPAD malgré un équipement léger. Cette situation est transitoire car elle n'est pas suffisamment fiable en terme de conditions sanitaires.

Des investissements ont été réalisés par les établissements pour s'équiper et prendre en charge toutes les textures modifiées sur site (30 % des repas sont servis entièrement mixés + 40 % des viandes sont servis hachées). Ce travail sur les texturations est au cœur de la politique de lutte contre la dénutrition. Suite à la reprise de la restauration en interne pour les 4 EHPAD concernés, les auxiliaires de vie ont dû s'habituer à la distribution des repas. 8 journées de formation ont été dispensées.

En blanchisserie, un investissement sur une nouvelle emballeuse pour le linge a permis d'améliorer les conditions de travail, en limitant certains gestes répétitifs.

PERSPECTIVES

- La prise en charge des instants repas reste un des éléments forts pour lutter contre la dénutrition : des nouvelles formations sont prévues pour 2023 et à renouveler de manière récurrente chaque année.
- Pour faciliter la disponibilité des tenues professionnelles des agents, le vestiaire sera composé de tenues non nominatives et le stock sera augmenté. Au quotidien les agents seront donc mieux dotés et l'encadrement sera libéré de ce souci logistique.
- Le rapprochement des collaborations avec la cuisine centrale et la relance des difficultés instances, et notamment les comités d'expression des usagers, devront servir l'amélioration permanente de la qualité.

Trouver une solution adaptée à chacun

Chiffres clés (en annexe)

Statistiques Services hôteliers



RESTAURATION

Année 2022	PETIT DEJEUNER	DÉJEUNERS	COLLATION	DINERS	TOTAL
TOTAL C.CENTRALE	138 370	151 855	138 860	153 613	582 698
TOTAL LA COUR	14 170	31 060	14 170	22 454	81 854
TOTAL SODEXO	12 356	12 724	12 355	12 650	50 085
TOTAL ÉTABLISSEMENTS	164 896	195 639	165 385	188 717	714 637
Nombre déjeuners + dîners servis en 2022	384 356	Soit une hausse de 1.75%			



BLANCHISSERIE

	2021	2022
Blanchisserie Barioz en Kg	159 102	147 423
Blanchisseurs externes SDEZ en €	156 864	153 873

Pour le linge traité au sein de la blanchisserie du CIAS situé au Barioz la composition reste globalement la même : 47 % de linge résident / 23 % de tenues de travail / 28.5 % de linge hôtelier / 1.5 % de linge services Grand Annecy. La baisse de consommation est plus marquée sur le linge hôtelier.



SERVICE TECHNIQUE DU CIAS

Le service technique au sein du Pôle Établissements est un service support pour les différentes structures du CIAS (EHPAD, Résidences Autonomie, BVAD, Foyers Soleil). Il intervient sur les missions suivantes :

- Gestion des contrats de maintenance spécifiques CIAS.
- Suivi des contrats de maintenance en groupement de commandes avec le Grand Annecy.
- Interface technique entre le CIAS et la Direction des Bâtiments du Grand Annecy.
- Suivi des sinistres (constatations, rapports circonstanciés, chiffrages dommages, expertises, réparations - remises en état, contentieux avec les assurances, etc...).
- Conseil technique, assistance technique, aide à la décision, accompagnement technique (chefs d'établissements, agents de maintenance, etc...).
- Embellissements et entretien des chambres, circulations, locaux communs, studios (murs, sols, plafonds, faux-plafonds, cloisons, agencements, etc...).

L'année 2022 en quelques dates

Différents nouveaux sont intervenus dans cette équipe de 2022.

L'équipe peinture est à disposition des différents établissements (cadre de vie des résidents et du cadre de travail des personnels) :

- Rafranchissement : murs, plafonds, sols et quelques agencements.
- Soutien logistique aux agents de maintenance en cas de besoin.

Les interventions sont planifiées selon 2 critères principaux :

- Ordre d'arrivée de la demande.
- Degré d'urgence.

La priorité est donnée aux chambres et studios, les circulations, locaux communs ou bureaux quant à eux constituent le « fond de roulement de l'activité ».

Trouver une solution adaptée à chacun

L'activité peinture 2022 en quelques chiffres

- Pervenches : 9 studios, 1 salon de coiffure, 1 salle de gym avec agencement placard.
- Airelles : 5 bureaux, 1 salle de pause, 3 chambres, 2 cloisons, 1 mur animation.
- Bartavelle : 18 chambres, 1 couloir, 1 accueil.
- La cour : 3 studios.
- La Prairie : 4 chambres.
- Villa Romaine : 1 buanderie sous-sol.
- Résidence Heureuse : 1 bureau.
- Parouses : 7 chambres, 1 coursive.
- Foyers Soleil : 5 studios.

L'ensemble pour un total volume de :

1131 m² de plafonds, 2356 m² de murs, 254 m² de boiseries, 46 m² de cloisons, 393 m² de sols PVC et 1043 kg de peinture.

Le service technique et quelques actions de 2022

- Mars : aménagement bureaux administratifs LES AIRELLES.
- Avril : étude pour l'indépendance électrique des établissements, amélioration de la sécurité en cas de coupures (groupes électrogènes).
- Mai : suivi sinistre Dommages-Ouvrage EHPAD LA PRAIRIE, relances en mai, juin, septembre.
- Octobre : Assignation en référé de l'assureur D.O EHPAD LA PRAIRIE + Lancement travaux d'étanchéité.
- Novembre : Commission de Sécurité LA RÉSIDENCE HEUREUSE, recherche des solutions, devis conformité, gestion sinistres LES PAROUSES (dégât des eaux, fenêtres, vitrage).
- Décembre : Étanchéité trémie, chaufferie bois, devis travaux en toiture LA COUR, délestage électrique, plan de continuité d'activité, dossiers légionelloses consultation devis/établis brise-jets, douchettes, flexibles.

Les prévisions 2023

- Lancement du collectif des agents de maintenance.
- Fin des travaux d'étanchéité, lancement des travaux de remise en état (4^e étage LA PRAIRIE).
- Reprise de l'ensemble des contrats de maintenance des bâtiments occupés par le CIAS.
- Sollicitation des ressources internes pour maîtriser les coûts.

Le service technique s'appliquera à concentrer son action de manière transversale pour apporter les réponses nécessaires et en utilisant les ressources internes à des fins d'économies d'échelle.



L'ANIMATION POUR TOUS

Pour affirmer sa volonté de porter une animation ciblée et de qualité, le CIAS a élaboré depuis plusieurs années un **PGA** : Projet Global d'Animation, base de référence pour l'ensemble des animateurs(trices).

L'animation insufflée dans les établissements du CIAS est un outil de lutte contre l'isolement et un moyen fort pour maintenir la vie, le dynamisme et la convivialité.

Son rôle social, partenaire d'une continuité d'exister, vient compléter et affirmer la nécessité d'une prise en charge globale des accueillis.

Complémentaire au secteur soin, l'animation est un volet de la « prise en soin » et du « prendre soin » des résidents.

Les actions phares

Les actions phares de l'animation pour 2022 sont les suivantes :

- La stabilisation du secteur animation (recrutement de nouveaux animateurs, stabilité de l'équipe). À noter que chaque établissement est doté d'un animateur(trice). L'année 2022 a nécessité la mise en place et la constitution d'une équipe de renfort au sein des sites pour lesquels les animateurs étaient absents pour longue durée (Ancolies, Bartavelle).
- Obtention d'une subvention par l'ARS après réponse à un appel à projet pour la mise en place d'activités de prévention en EHPAD (Activités physiques adaptées APA).
- Participation à « Glisse en Cœur » des résidents des EHPAD en Tandem Ski.
- Mise en place de la Tovertafel sur tous les EHPAD suite à un financement de l'ARS.
- Réalisation du projet photos pour valoriser les métiers du Grand Âge (semaine bleue), en partenariat avec la filière gérontologique.

PERSPECTIVES

- Évaluation et ré-actualisation du Projet Global d'Animation (PGA) du CIAS.
- Mise en transversalité de l'action Handiski sur l'ensemble des sites.
- Développement du réseau bénévoles.
- Réflexion pour l'organisation d'un voyage inter établissements.
- Renforcer les actions du forfait autonomie par des outils numériques au sein des Résidences Autonomie (réalité virtuelle, Robot animation...)

Trouver une solution adaptée à chacun



Promenade en Quadrix. *Services CIAS*



Exposition photos Grand Âge. *Services CIAS*



Glisse en cœur.
Services CIAS



Glisse en cœur.
Services CIAS



Glisse en cœur. *Services CIAS*



05

**DES ACTIONS POUR GAGNER
EN LISIBILITÉ ET EN
ATTRACTIVITÉ**

Des actions pour gagner en lisibilité et en attractivité

En parallèle de la promotion usuelle du CIAS et de ses missions, de nouvelles actions ont été conduites en 2022, nécessitant la création de nouveaux supports graphiques et la diffusion d'informations auprès des communes du territoire et du grand public.

À noter : tout comme la mise à jour des documents déjà existants, les nouveaux supports de communication ont été réalisés en interne par la direction de la communication du Grand Annecy.

Les actions phares

• Favoriser le recrutement

Afin de booster le recrutement, différentes actions de communication ont été menées :

- Création d'affiches et flyers pour appel à recrutement d'auxiliaires de vie et d'aides-soignants pour l'EHPAD Le Barioz.
- Création d'affiches pour le 1^{er} job dating du CIAS à Annecy. Des posts Facebook, LinkedIn, une actualité sur le site internet, des communiqués aux médias et aux 34 communes du Grand Annecy ont également été diffusés afin de relayer cet évènement au grand public.
- Sollicitations d'une journaliste du DL pour évoquer le problème de recrutement dans la presse.
- Affiches « Emploi vacances » à destination des instituts de formation nationaux des futurs soignants.
- Réalisation en interne de 2 vidéos : l'animation dans les établissements du CIAS / le portrait d'une aide à domicile.
- Insertion dans les magazines du Grand Annecy de l'info « Le CIAS recrute ! ». La nouvelle formule du magazine offrant une meilleure lisibilité de l'action du CIAS, avec des articles présents dans toutes (ou quasiment) les différentes rubriques.
- Travail sur un plan de communication pour rendre plus attractif le CIAS. Première piste retenue : la réalisation d'un film. Après une première sélection d'agences et l'audit de 3 prestataires, le projet n'a pas abouti. Le brief a évolué et une 2^e consultation est prévue en 2023.

• Créer de nouveaux supports pour de nouvelles animations

Ateliers « Se former aux bons gestes pour aider un proche en perte d'autonomie », Conférences sur « Sécurité informatique » et « Prévention du suicide ».

• Actualiser les différents supports de communication pour bien informer

Des actions pour gagner en lisibilité et en attractivité

Guide du CIAS, plaquette de portage des repas, code de la route et règles internes des aides à domicile, affiche pause-café de la Parenthèse d'Alois, affiche consultation de prévention santé, etc.

- **Promouvoir des évènements pour le grand public**

- **La 2^e journée des aidants.** A nécessité une communication bien en amont, afin de sensibiliser et inciter les partenaires du CIAS à participer puis quelques jours avant l'évènement, pour diffuser l'information auprès du grand public, le jour « j » avec la distribution du programme, couverture photos, etc.

- **L'expo photos**, impulsée par les Filières gérontologiques et réalisée par des professionnels dans chaque établissement du CIAS (et +) sur le thème « lien résident soignant ».

À noter : Le CIAS est de plus en plus présent sur les réseaux sociaux (en 2022 : 15 posts FB, 16 posts LinkedIn) et dans les newsletters adressées aux 34 communes de l'Agglo et au grand public.



06

ET DEMAIN ?

ET DEMAIN ?

Pour les années à venir, le CIAS aura à nouveau pour perspectives de conduire un nombre de chantiers importants. Ceux-ci demanderont la mobilisation de tous dans le cadre d'une animation et d'une coordination globales pilotées par la Directrice Générale du CIAS et les membres de l'équipe de Direction.

Objectifs stratégiques

- Accompagner les élus du Grand Annecy dans la projection et planification de la **stratégie patrimoniale** sur la base des études conduites en 2022 et finalisées en 2023 : plan d'action et programmation, PPI, financement.
- Nourrir la réflexion des élus pour **projeter la politique Grand Âge et Autonomie de demain** et son financement.
- Développer la **coopération au sein des services communs** avec la ville : veiller et participer pleinement à la vie des instances pour représenter les intérêts du CIAS.
- Engager et conduire les travaux de préparation à **l'autonomie du CIAS**.
- Finaliser et signer le **CPOM** avec l'ARS et le Département.
- **Finaliser les travaux internes d'harmonisation des pratiques** engagés : déploiement du DUI, déploiement de la démarche qualité CIAS et logiciel Bluekango, GED, harmonisation des cycles de travail.
- Développer une **culture de management par la performance publique** : raviver la dimension d'intérêt général dans les équipes, évaluer les prestations, piloter par la donnée.
- Mettre en œuvre une **démarche durable et un plan de sobriété**.
- Finaliser le **schéma directeur numérique du CIAS**.
- Définir une **stratégie de communication**.

Objectifs opérationnels

- Ré-écrire le **schéma interne des responsabilités**.
- Améliorer la **stratégie de gestion des emplois et des compétences** et mettre en œuvre toutes actions favorisant les recrutements.
- Poursuivre les **séminaires de cadres du CIAS** et la **formation des managers**.

Et Demain

- **Piloter l'activité du CIAS** : augmenter les taux d'occupation des établissements, préparer les évaluations HAS, évaluer le projet global d'animation (PGA), harmoniser les astreintes, faire vivre le plan de formation, engager une démarche qualité pour la restauration seniors, finaliser les travaux en cours, améliorer le circuit du linge, mettre en œuvre les unités d'habitat inclusif, optimiser les déplacements au sein des services du domicile, redresser financièrement les établissements, instaurer un dialogue de gestion interne, poursuivre le développement de nouveaux marchés publics, contenir les dépenses d'énergie, accompagner l'éventuel déménagement des services administratifs du CIAS.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 du CIAS

Un document édité par
le CIAS GRAND ANNECY

Document et illustrations non contractuels

Crédits photos : Services du CIAS GRAND ANNECY,
© Laurent Cousin, Shutter stock / Kumeko, Marish,
Irennikia, July.pushch.design

Suivi d'édition



Imprimé par les soins de l'imprimerie du Grand Annecy

contacts

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

Ouvert au public du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

DIRECTION DU CIAS

46 AVENUE DES ILES – BP 90 270
74007 ANNECY CEDEX
TÉL. : 04 50 63 48 00
cias@grandannecy.fr
www.grandannecy.fr

> ETABLISSEMENTS : ACCUEIL, INFORMATIONS ET ADMISSIONS

EHPAD LES PAROUSES
13 RUE MARIUS VALLIN A ANNECY
TÉL. : 04 50 63 48 00
ciasadmissions@grandannecy.fr

> SERVICES À DOMICILE

1 RUE FRANÇOIS LEVÊQUE À ANNECY
TÉL. : 04 50 33 65 33
bvad@grandannecy.fr

> PARENTHÈSE D'ALOÏS, AIDE AUX AIDANTS

1 RUE FRANÇOIS LEVÊQUE À ANNECY
TÉL. : 04 50 63 48 32
parenthesedalois@grandannecy.fr

nos principaux partenaires

- > ARS
- > CARSAT ET AUTRES CAISSES COMPLÉMENTAIRES
- > CHANGE
- > COMMUNES / CCAS
- > CONSEIL DÉPARTEMENTAL 74
- > FILIÈRE GÉRONTOLOGIQUE
- > RSI DES ALPES

Vous avez des questions ?

Selon votre commune de résidence
vous pouvez vous adresser à votre
relais territorial :

> **ALBY-SUR-CHÉРАН**
363 ALLÉE DU COLLÈGE
04 50 68 11 99

> **FILLIERE**
300 RUE DES FLEURIES
THORENS-GLIERES
04 50 22 43 80

> **SAINT-JORIOZ**
225 ROUTE DE SALES
04 50 68 54 43



Services aux personnes à domicile (NF 311)
www.marque-nf.com